# AFRIQUE DE L'OUEST: RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LA PRÉVENTION DES CONFLITS

## *Etude de Cas sur la Prévention des Conflits et la Consolidation de la Paix: Le Conflit de la Casamance et le Processus de Paix (1982-2001)*

**Élaboré pour le compte de:**
United States Agency for International Development (USAID)
West Africa Regional Program (WARP)

**Élaboré par:**
Chef d'Équipe: Linda Beck
Équipe Sénégal: Linda Beck, Bob Charlick, Dominique Gomis, Geneviève Manga
Équipe Gambie: Nana Grey Johnson
Guinée-Bissau: Cheibane Coulibaly
Robert Charlick, Chef d'équipe principal

**ARD, Inc.**
159 Bank Street, Suite 300
Burlington, VT 05401 USA
Téléphone: (802) 658-3890
Télécopie: (802) 658-4247

Sous le contrat à quantité indéterminée *USAID Broadening Access and Strengthening Input Market Systems* (BASIS)

**décembre 2001**

This report is intended only for the use of the Government and may contain information that is legally privileged, proprietary and/or confidential. Any dissemination, distribution, or copying of this report is prohibited except by permission. This restriction does not limit the Government's right to use information contained in this data if it is obtained from another source without restriction. The data subject to this restriction are contained in all sheets and all annexes.

## Table des Matières

**SIGLES** ..... **ii**

**LES CONFLITS EN AFRIQUE DE L'OUEST** ..... **iv**

**I. ORIGINES ET HISTORIQUE DU CONFLIT** ..... **1**

**II. CONTEXTE REGIONAL ET PROCESSUS DE PAIX ACTUEL** ..... **5**

**III. ROLE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE ET DES AUTRES ACTEURS NON-ÉTATIQUES** ..... **8**

**IV. ÉTUDES DE CAS: OSC DANS LE PROCESSUS D'APAISEMENT DU CONFLIT DE LA CASAMANCE** ..... **12**

A. Apran (Association pour la Promotion Rurale de l'Arrondissement de Nyassia) [Cas S1] ..... 12

B. Les Femmes et les Pratiques Religieuses et Culturelles Traditionnelles [Cas S2] ..... 14

**V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS** ..... **19**

**BIBLIOGRAPHIE** ..... **20**

**ANNEXES**

**ANNEXE 1 CONFLICT STUDY METHODOLOGY**

**ANNEXE 2 LISTE DES PERSONNES/ORGANISATIONS CONTACTEES**



*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

## Sigles

| | |
|---|---|
| ACAD | Association Culturelle Aguene et Diambogne |
| ACAPES | Association Culturele d'Aid à la Promotion Educative et Sociale |
| ADAN | Association pour le Développement de Nyassia |
| ADF | *Allied Democratic Forces* |
| ADWAC | *Agency for the Development of Women and Children* |
| AJAC | Association des jeunes agriculteurs casamançais |
| AMDM | *Anglican Mission Development Ministries* |
| ANAFA | Association Nationale pour l'Alphabetisation et la Formation des Adultes |
| APRAN | Association pour la promotion de l'arrondissement de Nyassia |
| CILSS | Comité Inter Etats de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel |
| CNCR | Conseil National de la Concertation de Cooperatives Ruraux |
| CONGAD | Conseil des ONG d'Appui au Développement |
| CRS | *Catholic Relief Services* |
| CRSFPC | Comité Régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance |
| EU | *European Union* |
| GAFNA | *Gambian Food and Nutrition Association* |
| GIA | Groupes Islamiques Armés |
| GIE | Groupements d'Intérêts Economiques |
| GOS | *Government of Senegal* |
| GRAPAC | Groupe de Réflexion et d'Action pour la Paix en Casamance |
| GRDR | Group pour la recherche et dévelopment rural |
| HCNUR | Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés |
| LRA | *Lord's Resistance Army* |
| MFDC | Mouvement des Forces Démocratique de la Casamance |
| MOFEPAC | Mouvement des Femmes pour la Paix en Casamance |
| NPFL | *National Patriotic Front of Liberia* (Front National Patriotique du Libéria) |
| OAU | *Organization of African Unity* |
| OCB | Organisation Communautaire de Base |
| ONDH | Organisation nationale de droits des hommes |
| ONEL | Nouvelle commission d'observation électorale |
| ONG | Organisation Non-Gouvernementale |
| OSC | Organisation de la Société Civile |
| PDS | Parti Démocratique Sénégalais |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PS | Parti Socialiste |
| PVO | *Private Voluntary Organization* |
| RADDHO | Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme |
| RCD | Rassemblement Congolais pour la Démocratie |
| RENAMO | Resistência Nacional Moçambicana |
| RUF | *Revolutionary United Front* (Front Révolutionnaire Uni) |
| SONACOS | *Senegalese peanut parastatal* |
| SUD | Solidarité-Urgence-Développement |
| UE | Union Européenne |


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

| | |
|---|---|
| UNIFEM | *United Nations Development Fund for Women* |
| UNITA | *União Nacional para a Independência Total de Angola* |
| UNSANA | Une fédération de femmes initiées et de leurs prêtresses |
| USAID | *United States Agency for International Development* |
| WAJA | *West African Journalists Association* |


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

# Les Conflits en Afrique de l'Ouest

## Introduction: Contexte Élargi[1]

Les crises et les conflits n'ont rien de nouveau pour l'Afrique de l'après colonisation. Jusque dans les années 1990, les sites conflictuels les plus importants se trouvaient dans les domaines de plus en plus rétrécis du gouvernement colonial ou d'une minorité de blancs. Les lutes armées pour la libération, qui ont eu lieu là où l'indépendance n'a pas pu s'obtenir dans la paix, se menaient souvent sur fond d'intervention externe, laquelle faisait partie du contexte de la guerre froide. La fin de l'occupation coloniale et la fin de l'apartheid ont coïncidé avec une vague de démocratisation qui a traversé le continent tout entier voilà déjà dix ans. Ceci créa de nouveaux espoirs pour une renaissance africaine. Certes, la libéralisation et la libération ont présenté des avantages dans différentes parties du continent, mais il n'en reste pas moins que deux zones majeures se sont constituées autour d'une lute civile complexe, entremêlée, et mortelle. La zone la plus importante forme une arche qui s'étant de la corne africaine jusqu'à l'Angola et les deux Congo. Cette zone implique directement dix pays. L'autre zone de conflit est celle de l'Afrique de l'Ouest. Elle s'étend du Sénégal au Libéria et elle menace d'inclure la Côte d'Ivoire pour englober une demie douzaine de pays.

Les origines de certains conflits remontent à plus loin que 1990 (Soudan; Casamance au Sénégal), mais depuis dix ans maintenant, la violence s'intensifie et les guerres s'étendent au-delà des frontières, créant ainsi un véritable labyrinthe de lute armée entrelacée. De même, des calamités jusqu'ici inimaginables sont devenues réalité: l'effondrement total des institutions étatiques (la Somalie depuis 1991, le Libéria entre 1990 et 1997, le Sierra Leone à plusieurs reprises pendant les années 1990) Petit à petit, il devint apparent que le réseau de conflits au sein de ces deux zones majeures de lute civile sont le reflet des nouveaux paramètres de la politique africaine. La prolifération de milices rebelles est en partie preuve de l'affaiblissement marqué du réseau institutionnel d'un certain nombre d'États africains. Si l'on observe de près les groupes d'insurgés qui peuplent les zones de conflits, on peut distinguer des caractéristiques nouvelles dans la nature des milices rebelles. Ces deux facteurs méritent qu'on leur prête attention.

L'affaiblissement des États, que certes les pays connaissent à des degrés variés, trouve ses origines dans la crise politique et économique prolongée des années 1970 et surtout des années 1980. Sur le plan politique, l'érosion ferme de la légitimité des dictatures militaires ou celles à parti unique s'explique par le fait que ces systèmes finissent par produire, en 1990, un sentiment de cynisme et de dégoût largement partagé par le public. En effet, l'état n'est plus qu'un prédateur. Sur le plan économique, l'idéologie de développement des années 1960 encourage l'expansion du champ d'action de l'État, champ qui dépassera rapidement et de loin les capacités de performance de l'État et des ressources. Au cours des années 1980, les programmes d'austérité économique promus par les institutions économiques internationales et par la communauté des bailleurs de fonds occidentaux produisent des résultats variables. Souvent, ces programmes rétrécissent la capacité institutionnelle de gouvernance et de fourniture des services.

[1] Cette section du rapport a été spécialement rédigée par le Docteur Crawford Young de l'Université de Wisconsin.


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

Ainsi, dans beaucoup de pays, les groupes d'insurgés font de plus en plus face à des gouvernements nettement moins capables d'exercer un contrôle efficace sur leur domaine territorial, surtout par rapport aux années 1960.

Il est particulièrement important de remarquer une série de développements pour ce qui est du caractère et des ressources mises à la disposition des guerres d'insurrection. Dans l'ensemble, ces guerres ont un effet cumulatif qui transforme le paysage. Contrairement aux guerres de libération nationale, les rebellions des années 1990 n'ont pas vraiment de but politique outre le changement de pouvoir et le contrôle des ressources. Ce qui est encore plus extraordinaire, c'est que ces guerres d'insurgés s'avèrent capables de durer pendant des périodes prolongées malgré un soutien populaire négligeable et même face à un antagonisme public marqué (front révolutionnaire uni [*Revolutionary United Front* ou RUF] au Sierra Leone, armée des seigneurs de la résistance [*Lords Resistance Army* ou LRA] et forces démocratiques alliées [*Allied Democratic Forces* ou ADF] en Ouganda).

Les origines des mouvements rebelles sont également différentes. Cela a commencé par la chute d'Idi Amin, œuvre des Tanzaniens en Ouganda en 1979. Dans les cas de basculement des régimes qui suivent suivi, les changements sont souvent accompagnés par la dissolution des forces armées présentes (Tchad en 1982, Ouganda en 1986, Ethiopie en 1991, Somalie en 1991, les deux Congo en 1997, et le Libéria en 1990) Les anciens soldats s'enfuient à la campagne ou alors dans les pays voisins, souvent en possession de leurs armes. Les stocks d'armes se gardent alors en secret dans les campagnes ou alors les armes sont vendues sur le marché noir en plein essor. Il suffit de se souvenir de la taille et du niveau d'armement de certaines armées dissolues (par exemple en Ethiopie et en Somalie) pour se rendre compte du fait que la prolifération des armes s'est faite à une échelle considérable. La comparaison entre le nouveau contexte dans lequel les armes automatiques sont facilement disponibles et la populace désarmée, vestige de l'État colonisateur, semble particulièrement utile.

À cette nouvelle source d'armes s'ajoute une autre: l'effondrement du bloc soviétique a laissé derrière lui un certain nombre d'États couverts d'armes mais autrement ruinés (Bulgarie, Ukraine, et Russie) Cette source se greffe aux ressources déjà accessibles par les insurgés potentiels, ce qui a pour effet de renforcer le marché noir international d'armes déjà établi. Bien que la fin de la guerre froide ait officiellement interrompu toute source d'armes du côté des grandes puissances, les nouvelles tendances, marquées par des conflits emmêlés, conduisent les pays voisins à accepter de se livrer à la fourniture d'armes.

On le remarque moins, mais il faut noter que des compétences militaires sophistiquées se sont infiltrées parmi les rangs des insurgés. En effet, les anciens officiers des armées dissolues font leur apparition dans les milices rebelles (Somalie, Ouganda, Rwanda, et Congo-Kinshasa) Ces anciens officiers ont été formés au haut niveau à l'étranger. D'autres dirigeants insurgés ont une expérience non négligeable en matière de guérilla en Afghanistan (c'est le cas de plusieurs fragments de Groupes Islamiques Armés [GIA] en Algérie et de rebelles Touareg au Mali) Les premiers dirigeants du front national patriotique du Libéria (NPFL pour *National Patriotic Front of Libéria*) de Charles Taylor et du RUF en Sierra Leone ont été formés en Libye. D'un côté, les dirigeants du mouvement de libération nationale ont acquis leurs compétences militaires par le biais d'expériences et de formations à l'étranger mais, de l'autre côté, les capacités d'autres


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

mouvements insurrectionnels d'une période antérieure, tels que les rebelles du Congo en 1964, sont rudimentaires. Ces mouvements sont du reste facilement vaincus par les groupes mercenaires de l'armée nationale.

Il faut encore noter un nouveau développement, à savoir l'utilisation systématique et délibérée des enfants soldats, notamment en Sierra Leone, au Libéria, en Ouganda, et dans les deux Congo. Cette tactique était systématiquement employée au Mozambique, au milieu des années 1980, par REMANO (*Resistência Nacional Moçambicana*), parce que ce mouvement avait du mal à recruter des combattants adultes. A partir des années 1990, les insurgés, qui en fait se trouvent sans agenda, ont à leur tour recours à cette formule. Dans certains cas, des adolescents issus de circonstances marginales rejoignent volontairement les milices rebelles; toutefois, dans d'autres cas, ils sont arrachés de force des communautés rurales, notamment en Sierra Leone et au Libéria. Brutalisé, terrorisé, et souvent drogué, un enfant soldat est capable de tuer sans merci.

Au cours des années 1990, les ressources de grandes valeurs s'emploient également à une grande échelle pour financer les lutes insurrectionnelles. La fin de la guerre froide interrompt la fourniture et les financements motivés par le calcul global autant pour les rebelles que pour les gouvernements. Mobutu Sese Seko au Congo-Kinshasa et Samuel Doe au Libéria cessent alors d'être utiles aux États Unis. En Angola, l'union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (*Unioão Nacional par a Indepenência Total de Angola* ou UNITA), qui jusque là avait survécu grâce au soutien de l'Afrique du Sud et des États Unis, est désormais contrainte de saisir et de grader les champs de diamants pour financer ses guerres. Ainsi, dans les années 1990, la lute civile devient intimement liée aux guerres des ressources: bois et diamants pour Taylor; diamants pour RULF et UNITA; or, diamants et coltan pour les deux factions congolaises du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) Les états déchirés par les lutes civiles se battent désespérément pour garder le contrôle des ressources qui peuvent être mises sur le marché. De même, les gouvernements qui choisissent d'intervenir dans les états voisins cherchent aussi à financer leurs actions en saisissant les ressources de grande valeur (en Sierra Leone, Taylor saisit les diamants; les six armées du Congo-Kinshasa saisissent l'or, les diamants, le pétrole, le bois, le café, et le coltan).

Enfin, il faut noter que le haut respect que le système international africain, avec ses normes dominatrices, accorde à l'inviolabilité des frontières et à la non-intervention s'est sérieusement affaibli. Avant 1990, quelques épisodes d'intervention ont lieu (Ethiopie-Somalie, chute d'Amin par la Tanzanie), mais ils sont l'exception et ils sont, du reste, fortement critiqués. Mais dans les deux zones de conflits, le degré d'implication/intervention transfontalière augmente remarquablement. En effet, l'existence de guerres insurrectionnelles au-delà de la frontière, pose forcément un sérieux dilemme de sécurité de part et d'autre de la frontière. De tels dilemmes s'aggravent lorsque les états déchirés par les rébellions s'offrent ou permettent qu'on y abrite les rebelles des États voisins. La résolution des conflits signifie non seulement qu'il faut trouver les sources internes du problème, mais qu'il faut aussi satisfaire les logiques de sécurité concurrentes des États voisins. Par exemple, le conflit actuel en Sierra Leone implique directement le Libéria, la Guinée, et le Burkina Faso. Au Congo-Kinshasa, les partenaires de la rébellion/lute incluent l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, le Zimbabwe, l'Angola et jusqu'à récemment, la Namibie, ceci en plus de quatre factions congolaises (de nom) armées et au moins une douzaine de milices locales du nom de « Mai Mai ».


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

Si on fait la somme de ces éléments, il est facile de voir pourquoi ces modèles de conflits ont tant résisté à toute résolution interne et à toute médiation externe. La complexité-même de ces conflits fait que les acteurs étrangers principaux hésitent à vraiment s'engager, bien qu'il faille noter que la Grande Bretagne s'est sérieusement engagée en Sierra Leone. Par nécessité, ces engagements doivent passer par les régimes en place qui, pour leur part, sont souvent faibles, corrompus, contestés à l'intérieur. Par ailleurs, ils ne coopèrent pas souvent et ils s'avèrent être des partenaires indélicats. La communauté internationale, à commencer par les États Unis, hésite à engager d'importantes ressources dans des luttes qui semblent ne pas avoir de fin; il est intéressant de comparer les 20.000 forces de la paix présentes et l'opération qui s'est pratiquement montée du jour au lendemain au Congo-Kinshasa en 1960 et qui a coûté des milliards de dollars aux Nations Unies. A l'heure actuelle, il y a à peine 3.500 soldats assemblés avec beaucoup de peine dans cet immense pays. L'Afrique constitue actuellement une priorité bien plus basse dans les relations internationales par rapport aux quelques décennies passées, et il est fort probable que cette tendance s'accentue à cause de la lute globale contre le terrorisme en cours.

Tous les facteurs identifiés ci-dessus sont présents à des degrés variés à travers la zone ouest-africaine de conflit. Les mouvements rebelles ne sont pas identiques dans leur caractère. Le RUF sierra léonais, le NFPL et les nouveaux rebelles du Libéria sont des formations guerrières menées par des seigneurs de la guerre, tandis que le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC) du Sénégal compte des sécessionnistes parmi certaines de ses factions. De multiples facteurs sont en jeu. Par ailleurs, la mosaïque de conflits ne saurait se réduire à un unique élément ou à une interprétation passe-partout juste pour simplifier la recherche d'une explication.

Dans un environnement pluri-ethnique à religions multiples, les identités communes jouent un rôle important dans la définition du choix social et de l'affiliation politique. L'antagonisme croissant qui va à l'encontre de Doe provient en partie du fait qu'il s'est servi d'une carte de sécurité ethnique pour son armée, qui finit par réunir beaucoup de membres de son groupe Krahn. S'il est vrai que ceci lui a garanti la loyauté de son armée, cette stratégie a en même temps éliminé sa capacité de réagir, dès le départ, au modeste défi présenté par l'incursion du NPFL de Taylor en décembre 1989. Les Kamajors de Sierra Leone, qui sont une milice Mende, sont une force de résistance importante contre le RUF, mais ce dernier compte un certain nombre de Mende dans ses rangs. Le MFDC du Sénégal est majoritairement Jola, mais les Jola sont aussi nombreux dans l'armée sénégalaise et parmi la population de Dakar. Leurs sections armées ont bénéficié, par le passé, du soutien du président gambien, Yahya Jammeh, qui lui aussi est Jola, et d'un officier de haut niveau, ancien meneur de coups d'état de Guinée-Bissau, Ansoumane Mané, qui est décédé mais qui était aussi Jola. L'assassinat de Mané en novembre 2000 et l'élection de Balante Kumba Yala à la présidence de la Guinée-Bissau ont coûté son sanctuaire d'accueil (au-delà de la frontière) au MFDC. Le Général Robert Guei, président de la Côte d'Ivoire pendant une brève période en 1999-2000, est gardé par une milice privée Yacouba dans sa forteresse qui se trouve près de la frontière libérienne. Beaucoup de membres de cette milice privée sont originaires du Libéria où l'ethnonyme de ce même groupe est Gio. A l'origine, Gio avait fourni la plupart des combattants des du NFDL de Taylor. L'ethnicité est ainsi intégrée dans les conflits, mais il est impossible de dire que cela se fait de manière nette et claire. À


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

l'exception des Kamajors, aucune des milices majeures n'a de désignation ethnique. Bien que le MFDC semble être le reflet des aspirations Jola, tous ses fragments nient avoir un objectif ethnique en argumentant plutôt que la Casamance est une région distincte qui contient multiples groupes ethniques. En effet, les premières exigences pour l'autonomie de la Casamance avaient été formulées par les occupants français dans les années 1920s. Les Jola ne s'expriment pas à l'aide d'une voix unique, ce que démontrent les factions du mouvement, d'une part, et les nombreux Jola, notamment à Dakar, qui ne soutient pas ce mouvement. Il est donc raisonnable de reconnaître l'ethnicité comme l'un des éléments de conflits, mais non pas comme déterminant principal de ces conflits. On peut encore moins parler de « haine ethnique du passé » dans la mesure où aucune des rivalités observées ne trouvent leurs sources dans un passé lointain. Qui plus est, les unités identitaires elles-mêmes sont le produit d'une construction sociale en cours.

Le phénomène de guerre des seigneurs est manifestement central au Libéria et en Sierra Leone, mais la notion est moins utile dans le contexte d'autres pays. Le degré de légitimité des dirigeants de la sous-région varie énormément. Malgré son incapacité de résoudre le problème de la Casamance, le Sénégal est doté d'un État relativement efficace. D'ailleurs, la légitimité de cet État est renforcée par la succession électorale calme qui a mis Abdoulaye Wade au pouvoir en 2000. En 1994, un coup d'état militaire a installé Jammeh au pouvoir en Gambie et ce pouvoir fut ensuite confirmé au cours d'élections douteuses en 1996. Ahmad Kabbah de Sierra Leone et Taylor ont été élus par le biais d'élections plus ou moins acceptées par la communauté internationale. Cependant, leur légitimité est fort limitée. Ces deux dirigeants sont à la tête d'États qui, jusque dans les années 1970, jouissaient de légitimité et d'une performance acceptable, pour ensuite décliner rapidement. Les institutions de l'État ne sont qu'une ombre de ce qu'elles étaient, il y a à peine vingt ans. La Guinée-Bissau avait une infrastructure coloniale particulièrement faible, mais son mouvement de libération fut solide. Cependant, ce dernier n'a jamais réussi à construire un État efficace, ce qui fait que, dans les années 1980, l'État a dû faire face à une légitimité fortement contestée. Du temps où Sekou Touré était au pouvoir, la Guinée avait un régime radical populiste largement soutenu; cependant, son pouvoir était devenu une tyrannie qui s'était soldée en ruine institutionnelle lorsqu'il décéda en 1984. Son successeur militaire, Lansana Conté, avait au départ joui d'un soutien interne et étranger, mais sous couvert de régime libéralisé, la réalité était celle du pouvoir autocratique. Toutefois, l'État guinéen demeure nettement plus robuste que ses voisins du sud-est, comme le démontrent les sanctions infligées aux rebelles du RUF qui ont traversé la frontière, en 2000, pour entamer une rébellion par les populations désaffectées de la zone forestière de la Guinée.

La résolution de conflits entant que cause bénéficie d'un atout majeur malgré les complexités qui l'affligent: l'attachement étonnant au modèle étatique existant de la part de pratiquement tous les acteurs. Seul le cas de la Casamance montre que certains veulent démembrer l'État tel qu'il existe actuellement, et encore cela ne provient que des factions extrêmes du MFDC. Le vaisseau institutionnel pour la reconstruction de l'ordre politique existe donc bel et bien. Etant donné la dé-légitimation et la négligence institutionnelle de plusieurs des états qui « existent vraiment », l'attachement acharné de l'imagination populaire à un « Sierra Leone » ou à un « Libéria » est un atout critique. Aussi artificielles les origines de l'État africain soient-elles, d'une manière ou d'une autre, une « nation » en découle et survit même en l'absence d'un État qui marche.


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

# I. Origines et Historique du Conflit

Bien que le mouvement sécessionniste de la Casamance, qui est dirigé par le Mouvement du Front Démocratique Casamançais (MFDC), n'ait débuté qu'en 1982, les griefs ressentis par la population locale contre le gouvernement central remontent à l'époque de l'administration coloniale française. Alors que la majeure partie du Sénégal était sous l'administration coloniale au début du XXème siècle, la résistance persistante de la Casamance, qui était soutenue par la séparation géographique de cette région par rapport au nord du Sénégal par colonie Britannique de la Gambie, força les Français à établir des relations administratives particulières la région. Elle fut placée sous l'autorité directe du Gouverneur de l'Afrique ouest Africaine (AOF) à Saint-Louis. Plus tard, la région fut incorporée au sein de la colonie sénégalaise entant que « cercle » dont les structures étaient parallèles à celles des autres régions du Sénégal (Roche, 1976) Suite à une expérience coloniale quelque peu différente de celle des autres régions, les séparatistes de la Casamance avancent que la région peut légitimement réclamer son indépendance selon les normes acceptées dans le cadre de l'OUA sur la souveraineté et l'affirmation identitaire basée sur les limites coloniales (Naldi 1989; Young 1991).

Le fait que l'État colonial se soit servi du nord du Sénégal pour gérer la région n'a fait qu'aliéner davantage la population casamançaise. Après l'indépendance, cette pratique fut perpétuée par le Président Léopold Senghor, même si ce dernier prit la peine d'inclure des représentants de cette région dans son gouvernement, comme il le fit pour chacun des groupes ethno-régionaux et religieux du Sénégal. En effet, le MFDC d'origine (le mouvement séparatiste dérive son nom de ce groupe) était un parti politique fondé en 1947 par Emile Badiane, Victor Diatta (des Jola originaires de la Basse Casamance/Ziguinchor), Ibou Diallo et Edouard Diallo (des Peuls de la Haute Casamance/Kolda) Un an plus tard, ce parti rejoignit les forces de Senghor.

L'indépendance obtenue, l'opposition au parti socialiste de Senghor demeura plus forte en Casamance qu'ailleurs. Ceci s'explique en grande partie par la nature de la politique patrimoniale sénégalaise et par les structures socialistes bien distinctes présentes dans la région de la Casamance. A travers le Sénégal, les relations de réciprocité entre les politiciens et les Grands Electeurs (tels que les marabouts Sufi) se fondent sur la capacité qu'ont ces derniers de mobiliser d'énormes groupes d'électeurs. La Casamance, en particulier la Basse Casamance (région de Ziguinchor) dans laquelle les Jola constituent la majorité ethnique, se caractérise par un système politique pré-colonial fortement décentralisé sans les hiérarchies sociales basées sur les castes et/ou religions autrement communes dans le reste du pays. La base politique de la Casamance des politiciens est par conséquent particulièrement limitée tout comme l'a été leur influence au sein du Parti Socialiste au pouvoir. Prenons l'exemple d'Emile Badiane, qui était ministre dans le gouvernement Senghor jusqu'à son décès en 1972. Pendant sa carrière ministérielle, Badiane n'a jamais vraiment occupé de poste politique important, ce qui a limité les ressources qu'il était en pouvoir d'allouer à ses électeurs, perpétuant ainsi le cercle vicieux de soutien politique limité à cette région particulière.

Pendant les deux premières décennies du pouvoir indépendant, les Casamançais, qui sont connus pour l'autonomie dont ils sont fiers, se sont contentés de cet arrangement. Deux facteurs-clé ont


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

toutefois transformé l'opposition politique (au régime) en mouvement sécessionniste. Le premier facteur a été la mise en application de la réforme foncière de 1972 et le second concerne les conséquences économiques et démographiques de la désertification.

Entre 1972 et 1984, le système foncier du domaine national fut progressivement institué région par région pour n'atteindre la Casamance qu'en 1979. Anticipant la création des nouveaux conseils ruraux et municipaux, à qui il reviendrait d'allouer les terrains, les leaders du parti dirigeant, des commerçants locaux, et des membres de l'administration locale, tous originaires du nord, s'engagèrent dans une spéculation foncière qui était indubitablement illégale. En effet, le principe du domaine foncier national interdisait l'expropriation des terrains. Ce qu'il faut surtout retenir, c'est que tout ceci s'est fait au détriment de la population locale (Jola pour la plupart).

Le problème de désertification a exacerbé ces tensions de différentes manières. Premièrement, des Sénégalais du nord se sont installés dans la région avec le but d'exploiter les terres (pour la culture du riz et d'arachides) et d'autres ressources naturelles (produits forestiers) Deuxièmement, la pression économique qui s'exerçait sur les Casamançais les conduisit à remettre en question les relations qu'ils avaient avec l'État central et à être contrariés lorsqu'ils se sentirent lésés par l'État par rapport aux autres régions en matière d'aide. Enfin, les tensions entre les Casamançais locaux et les pêcheurs originaires du nord du Sénégal empirèrent à propos des droits de pêche le long du Fleuve Casamance et de la côte Atlantique.

Ces facteurs contribuèrent aux tensions historiques entre cette région et le reste du Sénégal, tensions qui se manifestèrent lors de rencontres sportives et qui, plus tard, précipitèrent le conflit armé qui suivit la grève estudiantine au lycée local de Ziguinchor. En 1980, les étudiants à travers le Sénégal protestèrent contre la réduction de leurs subventions et la fermeture des dortoirs aux étudiants inscrits en dehors de leur région, tel que mandaté par le programme d'ajustement structurel. Ces réductions des effectifs affectèrent tout particulièrement les étudiants casamançais, qui étaient souvent obligés de se rendre aux lycées de Dakar et de Saint Louis (au nord du Sénégal) parce que lycée de Ziguinchor était dans l'impossibilité de caser le grand nombre d'étudiants présents dans cette région. Lors des manifestations du Ziguinchor, un conflit éclata entre les étudiants et le directeur du lycée qui n'était pas de la Casamance. Ce conflit entraîna le décès d'un jeune Jola, ce qui enragea la population locale, non seulement à cause du décès d'un des leurs, mais aussi à cause du refus du gouvernement de réagir contre ce directeur impopulaire qui, de toute manière, était considéré comme un « étranger » dans la région. Frustrées, les femmes de Ziguinchor initièrent la première de nombreuses manifestations qui finirent par faire réagir le gouvernement du Sénégal aux doléances des étudiants (voir l'étude de cas sur les femmes et sur les organisations féminines).

L'arrivée du Président Abdou Diouf en 1981 ne rassura les Casamançais. Etant donné qu'il n'était ni de leur groupe ethnique, ni d'une religion minoritaire, comme Senghor l'avait été, les Casamançais ne se faisaient pas trop d'illusions sur leur futur avec Diouf. Qui plus est, les potentiels leaders du MFDC et leurs supporters pensaient que le Président Senghor et Emile Badiane avait signé un pacte secret avant l'indépendance. Selon cet accord, la Casamance deviendrait indépendante après vingt ans d'indépendance sénégalaise. Les militants de l'indépendance de la Casamance vont même jusqu'à dire que Badiane, qui décéda en 1972, avait


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

été assassiné par des agents du gouvernement sénégalais qui s'empressèrent de détruire l'accord déjà signé (Lambert 1998) Senghor parti, il ne semblait plus y a voir d'espoir pour que ce dernier tînt sa présumée promesse d'indépendance.

En conséquence, en novembre 1981, un groupe de Jola dirigés par Augustin Diamacoune Senghor, prêtre catholique de Casamance, se réunit en secret dans la forêt sacrée située près de l'aéroport de Ziguinchor. Lors de cette réunion secrète, les participants décidèrent de « ranimer » le MFDC. L'année d'après, juste avant Noël, il y eut une manifestation qui vit la participation d'environ mille personnes qui se déplacèrent à pied de la forêt sacrée jusqu'à différents bâtiments administratifs où ils remplacèrent le drapeau sénégalais par un drapeau blanc comme symbole qu'ils réclamaient leur indépendance (Marut 1994, 1995) Jusqu'à maintenant, les dirigeants du MFDC affirment que les participants à la manifestation n'ont jamais eu l'intention de provoquer une guerre civile, mais qu'ils y ont été poussés par la réaction violente de l'État ce jour-là et, plus tard, par les arrestations massives (et souvent arbitraires) ainsi que l'utilisation répandue de la torture pendant les mois et les années qui suivirent.

Au départ, le MFDC utilisa des outils ordinaires (couteaux et haches) et de vieux fusils qui étaient plus des « reliques » de l'époque coloniale que des armes efficaces. Les escarmouches périodiques entre le MFDC et les forces de la sécurité sénégalaises implantées dans la région continuèrent tout au long des années 1980, ce qui entraîna des centaines de décès, surtout en décembre, le jour de l'anniversaire de la première manifestation. Toutefois, le conflit ne fut qu'une dispute sporadique limitée par la modeste puissance des armes à feu du MFDC.

Au début des années 1990, deux facteurs changèrent la nature du mouvement sécessionniste: il s'agit des tensions avec les pays voisins (Gambie, Mauritanie, et Guinée-Bissau) et de l'instabilité de la sous-région ouest-africaine, notamment au Libéria et en Guinée-Bissau. Beaucoup pensent que ces deux facteurs ont contribué au mouvement des armes dans la région, rendant ainsi plus compliquée la résolution du conflit en mélangeant objectif politique d'indépendance et questions économiques concernant les armes, le trafic de la drogue, et le banditisme.

Au cours des années 1990, il y eut plusieurs tentatives de négociations de paix, et des accords furent même signés en 1991 et 1993. Ces accords furent rapidement violés, un côté blâmant l'autre. Malgré la formation par Abdou Diouf, au courant des années 1990, d'une commission de paix semi-indépendante contenant des membres de la société civile, le rôle des organisations non-gouvernementales et de la société civile était minime au début du processus de paix. Des chefs religieux et des intellectuels de la Casamance échouèrent dans leurs efforts d'encourager le dialogue entre le gouvernement et le MFDC et de compréhension plus approfondie des doléances des Casamançais. Toutefois, la plupart des Casamançais, qu'ils habitent ou non la région, se sont abstenus de s'exprimer publiquement sur la question de peur de se faire traiter de traîtres, de rebelles ou les deux.

La difficulté de trouver une solution à ce conflit est due, en partie, aux caractéristiques internes du MFDC lui-même. Le MFDC est composé d'une section civile ou politique dirigée, officiellement, par des membres de la section étrangère (c'est à dire les expatriés résidant principalement en Europe) et d'une section militaire (*Atika*) qui se compose d'un front nord et


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

d'un front sud. Au sein de la section militaire on trouve actuellement trois leaders proéminents. Il y a d'abord l'Abbé Diamacoune, chef spirituel du MFDC depuis sa formation et secrétaire-général jusqu'à sa récente rétrogradation (il est devenu président) Le débat est encore ouvert au sein du MFDC pour savoir si oui ou non ce poste est honoraire. Il y a ensuite Jean-Marie Biagui, le nouveau secrétaire-général qui réside en Europe. Il y a enfin Alexandre Djiba, porte-parole officiel qui était basé en Europe avant 1999 et qui depuis vit à Banjul.

Il y a lieu d'être sceptique quant à l'influence qu'exercent Biagui et Djiba sur les combattants du MFDC. Biagui ne semble avoir aucun contact direct avec les forces rebelles (le maquis) Il semble avoir été placé au sein du conseil comme cadre capable de négocier avec le gouvernement sénégalais. Quant à Djiiba, il semble être l'homme-clé du gouvernement gambien plutôt que celui du MFDC. Beaucoup de réfugiés gambiens l'accusent par ailleurs de détourner les fonds collectés en leur nom en Europe.

En revanche, Diamacoune est manifestement respecté au sein du MFDC et parmi les Casamançais en général. Il est en fait un important symbole du MFDC que beaucoup respectent et craignent pour son présumé pouvoir mystique. À cause de sa popularité et du fait qu'il a souvent fait appel à fin de ce conflit depuis 1993, l'administration Diouf essaya d'unir le MFDC derrière lui lors de la rencontre de Banjul en 1999. La nouvelle administration de Wade semble aussi miser sur Diamacoune, au détriment et au grand chagrin des autres dirigeants de la section politique. Toutefois, il reste clair que Diamacoune n'a pas encore réussi à exercer suffisamment d'influence sur les combattants du MFDC pour leur faire poser les armes, ce malgré plusieurs appels. Ceux qui s'opposent aux négociations disent que Diamacoune ne peut plus s'exprimer librement depuis son assignation à domicile en 1993.

Il est par conséquent difficile d'avancer que la section politique contrôle la section militaire qui est composée du Front Nord sous la commande de Sidy Badji, un octogénaire, et du Front Sud qui est divisé entre les forces loyales à Léopold Sagna et celles qui sont pour Salif Sadio. Sagna étant présumé mort (assassiné) ou pris en otage par Sadio au début de 2001, Sidy Badji a déclaré qu'il était prêt à négocier. Mais Diamacoune le considère comme un traître. D'ailleurs, le gouvernement sénégalais, avec la bénédiction de Diamacoune, a mis sa tête à prix. Néanmoins, une lettre récemment écrite par Sadio à Diamacoune et publiée par le *Sud Quotidien* suggère qu'un rapprochement est possible entre eux deux. Dans cette lettre, Sadio s'aligne avec Diamacoune pour condamner la création d'un nouveau bureau du MFDC à Banjul, suggestion faite le mois dernier, et l'éviction de Diamacoune de son poste de secrétaire- général. Badji a également rejeté le nouveau bureau du MFDC.


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

## II. Contexte Régional et Processus de Paix Actuel

La Gambie et la Guinée-Bissau sont fortement impliquées dans le conflit de la Casamance et dans le processus de paix. La Gambie et la Guinée-Bissau sont considérées comme les premières sources de contrebande d'armes et comme sites pour les bases des rebelles, quoique plus explicitement en Guinée-Bissau. Des tensions existent entre Bissau et Dakar concernant les droits d'accès au pétrole off-shore, problème qui a été réglé au début des années 1990. Par ailleurs, le gouvernement sénégalais, à plusieurs reprises, a violé l'espace territorial et aérien de Bissau dans ses efforts de poursuite des rebelles du MFDC. De plus, les politiciens et dirigeants militaires bissau-guinéens, tous galons confondus, sont apparemment impliqués dans le trafic d'armes stockées par les Soviétiques pendant la lutte prolongée menée par Bissau contre le Portugal pour son indépendance. On dit que le Président Joao Bernardo Viera (1980-1999) et que son rival/successeur, le Général Ansumane Mané, étaient impliqués dans cette affaire fort lucrative. L'intervention de Mané dans le MFDC était, dit-on, motivé non seulement par le gain économique mais aussi par son alliance avec et son désir de protéger le MFDC.

Ainsi, Mané doit en partie sa réussite politique au MFDC ou, tout au moins, à quelques uns de ses éléments (c'est à dire Salif Sadio du Front Nord La rébellion militaire de 1998, qui a mené à la chute du Président Vieira en 1999, a donné au MFDC plus de liberté de circuler en Guinée-Bissau. Tout de suite après l'assassinat du Général Mané en novembre 2000, le MFDC a été expulsé par le moyen de bombardements de leurs camps le long de la frontière Bissau-Sénégal. Tout effort politique de la part du Président Kumba Iala, élu en novembre 1999, de renforcer les liens avec le Sénégal ne peut être que stimulé par le coût économique élevé de l'intervention de son pays dans le conflit de la Casamance.

En ce qui concerne la question de savoir si,éventuellement, la Guinée-Bissau pourrait devenir un allié sur lequel pourrait compter le gouvernement sénégalais, ce qui est clair, c'est que le régime du Président Iala est très instable. Les tensions entre les deux pays continuent par ailleurs sur deux points: les vols de bétail transfontaliers et les conséquences économiques subites par la Guinée-Bissau lorsque sa main d'œuvre est attirée par le travail plus lucratif de production de noix de cajou au Sénégal. Certains suspectent aussi que ce flux de main d'œuvre est pour les combattants du MFDC le principal moyen de revenir au Sénégal.

La Gambie est, elle aussi, accusée de trafic d'armes et de servir de refuge aux combattants du MFDC. Cela fait plusieurs années que le gouvernement sénégalais se plaint du fait qu'un grand nombre de réfugiés casamançais, dont le nombre s'estime à 6.800, résidant dans les camps officiels le long de la frontière Gambie-Sénégal sont membres du MFDC et de leurs supporters. Les camps sont ainsi perçus comme étant des bases d'opérations qui, en même temps, fournissent aux séparatistes des provisions et du matériel précieux. À la demande pressante du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), le gouvernement gambien décida de fermer les camps de réfugiés le long de la frontière et de déplacer les réfugiés sur Bambali, un village situé au nord du fleuve Gambia dans le centre de la Gambie.


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

La décision de transférer les réfugiés devint matière à controverse quand plus des trois quarts des réfugiés refusèrent de se déplacer et qu'ils furent donc déportés vers la fin du printemps de cette année. Cette déportation fut présentée par le gouvernement gambien et par les ONG gambiennes comme étant la volonté des déportés (voir l'étude de cas sur la Croix Rouge gambienne et Gafna) Les réfugiés qui acceptèrent de se rendre à Bambali se plaignirent du fait que la terre à Bamabali n'était pas propice au type de méthode de culture de riz que les Casamançais pratiquent; qui plus est, le village se trouve loin des endroits où ils avaient l'habitude de se rendre pour s'occuper des personnes âgées et des animaux qu'ils avaient laissés derrière eux. Néanmoins, les entretiens accordés par des individus dont les représentants des camps de l'ONG gambienne Gafna (*Gambian Food and Nutrition Association*) permettent de constater que certains pensent que le refus de se rendre à Bamabali par la majorité des réfugiés pourrait indiquer que le gouvernement sénégalais n'a pas tort de suspecter que certains des réfugiés sont des sympathisants du MFDC qui auraient du mal à soutenir la rébellion s'ils étaient écartés du conflit.

S'il est vrai que la Guinée-Bissau et la Gambie ont joué un rôle important dans le processus de paix (en se portant garants des accords passés et en offrant des lieux de négociation entre le gouvernement sénégalais et le MFDC), le président gambien, Yaya Jemme, Jola qui paraît-il est né en Casamance, a pris un rôle quelque peu original en tentant d' « harmoniser » les différents éléments du MFDC. Ses critiques disent que ceci est dû à son association étroite avec le MFDC, tandis que ceux qui sont moins sévères disent que Jemme souhaiterait jouer un rôle régional dans la résolution de ce conflit. Ce qui est clair, c'est que depuis le milieu des années 1990, le Sénégal insiste sur l'unification du MFDC derrière un unique leader, première nécessité pour négocier la paix. Le gouvernement sénégalais pense en effet que l'échec répété des accords de paix négociés est le produit d'éléments malicieux du mouvement séparatiste. En juin-juillet 1999, la Gambie, soutenue par le gouvernement sénégalais, a donc été accueilli une série de réunions entre dirigeants du MFDC, suite à la poignée de main historique entre le Président Diouf et Diamacoune en janvier 1999.

À la fin 1999, des signes de progrès étaient manifestes lors d'une réunion entre le gouvernement sénégalais et les MFDC à Banjul en présence, pour la première fois, d'observateurs étrangers dont des représentants de plusieurs ONG sénégalaises. Toutefois, le cessez-le-feu négocié ne dura même pas jusqu'aux élections présidentielles de février et mars 2000, élections au cours desquelles le candidat du PDS (Parti Démocratique Sénégalais), Abdoulaye Wade, déclara que, s'il était élu, il mettrait fin au conflit en moins d'un mois.

Wade et différents autres leaders du PDS s'étaient énormément impliqués au début des négociations, lorsque que les partis de l'opposition rejoignirent une coalition gouvernementale menée par les PS (Parti Socialiste) en 1991. En effet, certains spéculent que le Président Abdou Diouf avait volontairement contrarié les processus de paix pour empêcher Wade, en 1990, d'être crédité pour avoir mis fin au conflit. Cependant, lors d'un entretien avec Diamacoune, ce dernier reprocha à Wade de ne pas avoir « forcé » le gouvernement sénégalais à respecter les accords ou tout au moins de quitter le gouvernement pour protester contre ce que le MFDC considérait comme des violations des accords par le gouvernement sénégalais.

Juste après son élection, Wade annonça que son approche allait être différente sur deux points. Premièrement, les forces armées allaient « pacifier » leur position. Il ne devait plus y avoir


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

d'arrestations arbitraires et de torture, pour exprimer au MFDC que le gouvernement sénégalais était de bonne fois dans ses négociations avec le MFDC. L'intention était aussi de calmer les critiques des organisations internationales des droits de l'homme et de se montrer sensible aux pressions plus discrètes des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux pour que le gouvernement sénégalais réagisse à ces problèmes. Deuxièmement, Wade annonça qu'il allait dialoguer directement avec les dirigeants du MFDC au lieu de passer par les médiateurs de la société civile que l'administration Diouf avait employés. Ces organisations avaient été critiquées pour avoir profité sans pour autant produire le moindre résultat.

Les progrès furent lents à venir jusqu'en décembre 2000, date à partir de laquelle une série d'accords fut signée entre mars et avril 2001. Les vagues de réfugiés (retournant de la Guinée-Bissau et de la Gambie) qui suivirent la signature des accords est peut-être plutôt le résultat de changements politiques dans les pays d'accueil que de circonstances différentes en Casamance. De plus, les disputes ont continué par intermittence dans la région. Ceci s'attribue en grande partie aux divisions au sein du MFDC sur la question de négocier ou pas un accord qui n'aboutirait pas à l'indépendance.

Même si beaucoup d'informateurs déclarent que ce qui a fondamentalement changé dans le processus de paix est le fait que la société civile est lasse et qu'elle est mobilisée pour mettre fin au conflit, le processus de paix tumultueux en Casamance suggère que les progrès faits en 2001, bien que significatifs, ne sont pas pour autant irréversibles. Par ailleurs, l'approche du gouvernement sénégalais, qui consiste à « harmoniser » le MFDC, risque de s'avérer peu réaliste d'un point de vue sociologique étant donné la nature décentralisée et hétérogène de la société casamançaise. Le conflit qui existe entre Léopold Sagna, leader du Front Sud désigné par l'Abbé Diamacoune, et Salif Sadio pourrait très bien créer (ou renforcer) une division entre le sud-ouest Casa Jola essentiellement chrétien et le nord-ouest Boluf et Fogny Jola qui est surtout musulman. Lorsqu'il est question de promouvoir le rôle de la société civile dans le processus de paix, il faut être conscient du fait que cette ligne de démarcage sociologique pourrait porter préjudice à la contribution au processus de paix que cette société civile aimerait apporter.


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

## III. Rôle des organisations de la société civile et des autres acteurs non-Étatiques

Pendant la première quinzaine d'années du conflit de la Casamance, le rôle de la société civile et des autres acteurs non-étatiques était plutôt minime, occasionnel, et fortement personnalisé. Malgré cela, il y avait tout de même des efforts faits par les chefs religieux et par les intellectuels casamançais, qui encourageaient un dialogue entre le gouvernement sénégalais et le MFDC, d'une part, et une meilleure compréhension des doléances des Casamançais, d'autre part. On peut noter, en particulier, les efforts d'organisations religieuses telles que *l'Association Nationale des Imams* et la *Coalition des Eglises* ainsi que différents groupes ad hoc (typiquement de courte durée) dont la *Délégation des Cadres Casamançais Elargie*. Les capacités de ces organisations dans la promotion de la paix se sont cependant avérées être limitées, soit parce qu'il manquait aux acteurs impliqués la confiance, soit parce qu'ils se faisaient traiter de traîtres, de rebelles ou carrément des deux.

En effet, la crainte de se faire traiter de traîtres/rebelles conduisit à un « silence complice » de la part de la majorité des Casamançais (Faye 1994) Entre temps, les organisations telles que le *Conseil National de la Concertation de Coopératives Rurales* (CNCR), qui auraient pu avoir un capital social capable d'influencer le processus de paix, choisirent de ne pas s'impliquer dans un conflit, minimisant ainsi leur importance entant que, comme l'a dit un responsable du CNCR, « affaire de ghetto »

Le rôle que Raddho (*Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme*) a joué est une exception notoire. Affiliée à plusieurs organismes internationaux des droits de l'homme, Raddho fit son apparition dans le conflit de la Casamance en 1992, à la suite des massacres dans la ville de Kaguite. Depuis, Raddho a publié de nombreux rapports sur la violation des droits de l'homme par le gouvernement sénégalais et le MFDC, violations qui comprennent des arrestations arbitraires, la torture, des exécutions sommaires, et la disparition d'individus. Selon son Secrétaire Général, Mbala Mbow, entant qu'organisation des droits de l'homme, Raddho est en principe non partisane, mais le gouvernement sénégalais avait au départ essayé d'empêcher l'organisation de jouer un rôle au Sénégal parce que l'administration PS le considérait comme faisant partie de l'opposition. Les relations entre le gouvernement sénégalais et Raddho s'améliorèrent une fois que Raddho joua un rôle d'intermédiaire entre le Ministère de l'Intérieur et la nouvelle commission d'observation électorale (ONEL) pendant les élections législatives de 1998. En 2000, Raddho a pu augmenter son rôle dans la promotion d'élections transparentes par le moyen de financements de l'USAID et de la France. A présent, Raddho bénéficie du financement de la Fondation Ford (250 millions de dollars) pour qu'il coordonne les activités des bailleurs de fonds dans le domaine d'assistance aux réfugiés (*West African Refugee Program Network* ou réseau de programmes des réfugiés ouest africains) Raddho est aussi financé par l'Union Européenne (UE) pour le financement d'observatoires locaux, **chacun** équipé d'ordinateurs, d'accès à l'Internet, et de deux personnes salariées. Ces dernières enregistrent les récits des victimes et des témoins d'abus des droits de l'homme et, si nécessaire, elles mènent des recherches supplémentaires avant de présenter leurs accusations à la cour. Les informations collectées sont alors publiées sur le web.


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

Récemment, Raddho a étendu sa mission pour inclure la reconstruction d'habitations qui ont été détruites lors du conflit grâce au financement de *Catholic Relief Services* (CRS) Il est vrai que des activités comme celle-ci sont importantes dans le processus de paix, mail l'extension du rôle de Raddho pourrait aussi indiquer qu'un problème risque de se créer quand les ONG et OSC locales voient des financements se diriger vers ces organisations (spécifiquement de la part de l'USAID, de l'UE et, à l'avenir, de la Banque Mondiale) S'il y a lieu d'applaudir les nouvelles activités qui répondent aux besoins des communautés, il faut aussi peut-être s'inquiéter de la compétition qui augmente parmi NGO et OSC locales qui tentent d'attirer les financements des bailleurs de fonds. Selon Samba Barry, représentant du Programme Sud du Ziguinchor (*Solidarité, Urgence, Développement*), qui est une initiative de Congad (*Conseil des ONG d'Appui au Développement*), ceci a conduit à un haut niveau d'empiètement (des travaux) Congad sert d'organisation parapluie pour les ONG sénégalaises.

Vers la fin des années 1990, le gouvernement sénégalais a demandé à ce qu'on augmente l'aide étrangère dans la région de la Casamance pour assister le processus de paix. Un comité de coordination des bailleurs de fonds, comité basé à Dakar, s'est formé sous la direction du PNUD et de l'UE. D'après Leila Abu-Gheida de l'USAID-Dakar, le comité de coordination a été relativement inactif. Depuis que le comité a été créé, le nombre de projets financés par les OVP (organisations volontaires privées) et les ONG internationales a néanmoins énormément augmenté dans la région. Parmi les ceux qui sont retournés ou qui ont commencé à travailler dans le Ziguinchor, on compte *Africare*, CRS, *Handicap International*, *Oxfam-America*, *World Education* qui, pour la plupart, reçoivent des financements de l'USAID (objectif spécial) En plus de leurs propres activités, ces organisations ont aussi distribué des fonds aux ONG et OSC locales, qui ont elles-mêmes directement bénéficié de financements de l'USAID, dans des domaines tels que la résolution des conflits, la réhabilitation de l'infrastructure, et l'assistance humanitaire aux réfugiés rapatriés et aux personnes déplacées.

La plus grande participation des organisations locales n'est pas liée uniquement (et même pas principalement) aux financements des bailleurs de fonds. C'est en effet et surtout le produit de la réflexion d'un forum organisé par Congad en mars 1998. Cette conférence, dont le titre était: « Paix et Développement en Casamance: C'est Possible ! » a vu la participation d'une centaine de personnes dont des politiciens, des leaders religieux et coutumiers, des ONG, des associations de femmes et de jeunes, et de responsables administratifs et municipaux. Ce forum a non seulement conduit à un appel à la paix, qui a été traduit en langues locales de la Casamance, mais aussi à la participation des ONG et OSC locales comme observateurs des négociations de décembre 1999 entre le gouvernement sénégalais et le MFDC à Banjul. S'il est vrai qu'elles n'ont pas participé aux négociations de manière substantive, elles ont néanmoins réussi à faire passer le message selon lequel la population casamançaise désire mettre fin ce conflit qui a gâché tant de vies et ruiné l'économie de la région.

Depuis cet avènement de Congad dans le processus de paix, plusieurs informateurs observent que Congad a perdu de son dynamisme, du moins au niveau national. Ceci s'attribue généralement au départ de Malamine Savane, l'ancien secrétaire-général, qui est parti rejoindre le staff du projet décentralisation et gouvernance locale de l'USAID. Les problèmes auxquels est confronté le Congad face aux changements de ses dirigeants étaient manifestes, à en juger le mal


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

que notre équipe a eu à rencontrer les nouveaux dirigeants. Comme Congad, beaucoup d'ONG africaines dépendent excessivement d'un seul dirigeant ou d'un petit groupe de dirigeants. Cette dépendance excessive pourrait compromettre leur capacité de contribuer au processus de paix. Les groupes les plus impliqués dans le processus de paix et qui sont basés au Ziguinchor, Grapac et Ajac/Apran, pourraient eux aussi être confrontés au même problème, bien que ceci ne semble pas encore être le cas.

Grapac (*Groupe de Réflexion et d'Action pour la Paix en Casamance*) est une OSC qui cherche à unir les politiciens locaux, les leaders religieux et traditionnels, les femmes et les autres défenseurs de la paix locaux dans le but d'aboutir à la paix dans la région. Actuellement, Grapac est impliqué avec une organisation féminine, *Kaboonketoor* (pardon de soi en Jola), dans un projet financé par CRS qui tente de promouvoir la paix par le biais de croyances religieuses Jola (voir étude de cas sur les organisations féminines ci-dessous)

Ajac/Apran (*Association des Jeunes Agriculteurs Casamançais/Association pour la Promotion de l'Arrondissement de Nyassia*), elle, n'a pas été créée pour promouvoir la résolution du conflit car elle était plutôt, au départ, une ONG agricole qui a fini par décider de s'impliquer dans la résolution du conflit. En effet, cette ONG s'est rendu compte que le développement est impossible sans paix préalable (voir étude des cas sur Ajac/Apran ci-dessous)

En plus d'une certaine inquiétude concernant la capacité institutionnelle des organisations telles que Grapac et Apran, plusieurs informateurs (dont Samba Barry du Congad) ont exprimé leur inquiétude concernant la concurrence entre ces organisations et d'autres organisations locales qui commence à être perçue comme un jeu sans gagnant avec comme conséquence des tensions entre les organisations et leurs leaders. Barry espère dissiper cette tension en permettant au Congad de jouer un rôle plus poussé de coordination des activités des ONG, mais il existe déjà une perception selon laquelle les financements étrangers des ONG locales sont disparates, ce qui cause des mécontentements.

Les décisions de financements de l'USAID pourraient avoir contribué à cette perception malgré le fait que l'USAID a apparemment pris ses décisions en faveur d'ONG non partisanes dans un conflit qu'elles espèrent résoudre. Dans le cas de la Casamance, la question est de savoir si les leaders d'ONG particulières financent le MFDC, notamment sa section Front Nord.

Plusieurs informateurs ont également exprimé leurs inquiétudes concernant des tensions que se développent entre les groupes locaux, tensions qui sont similaires aux divisions entre les chrétiens Cass et les musulmans Boluf/Fogny. Ces tensions pourraient être liées au problème foncier de Nyassia étant donné que Apran est dirigée par des « étrangers » (Fogny Jola) tandis que Grapac et Kabonketoor travaillent essentiellement avec les prêtresses qui sont des femmes du groupe « indigène » ethnique Bayut. Bien que ces tensions ne semblent pas s'être transformées en conflits graves, le financement futur des ONG de la Casamance devrait prendre en considération le potentiel pour un tel conflit.

Les recherches faites en Gambie et en Guinée-Bissau révèlent leu de signe d'implication des acteurs non-étatiques régionaux et sous-régionaux. Les organisations telles que la Croix Rouge gambienne et Gafna s'occupent des problèmes des réfugiés au sein de leur pays, mais les


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

contacts entre groupes nationaux et/ou locaux tels que les organisations des droits de l'homme et les consortiums d'ONG ont, au mieux, été minimes et sporadiques.

Il faut toutefois noter deux exceptions. La première est le festival international organisé à Kolda (Haute Casamance) pour réagir aux problèmes de vols de bétail transfontaliers et de banditisme. Le « Festival pour la Paix » s'est tenu en octobre 2000 à Salif Keney (Kolda) et il a vu la participation d'environ mille personnes (estimation) principalement du Sénégal et de la Guinée-Bissau. Quelques représentants de la Mauritanie et de la Gambie étaient également présents. Le besoin d'organiser le festival s'est fait ressentir lorsque la frontière entre le Sénégal et la Guinée-Bissau a été fermée à cause de tensions entre les populations concernant les vols transfontaliers d'animaux. Ce festival a paraît-il été financé par Oxfam-America et CRS à travers le Programme Sud du Congad. Après le festival, un certain nombre de « cérémonies de restitution » ont eu lieu et, à l'aide de la participation des citoyens, les arrestations de voleurs se multiplièrent et le banditisme en général diminua. Des villageois bissau-guinéens restituèrent également des chevaux et charrettes qu'ils avaient volé en réponse à leur non-paiement par SONACOS, une entreprise semi-privée d'arachides sénégalaise. En contrepartie, les villageois sénégalais réussirent à mettre pression sur SONACOS pour que celle-ci paye les agriculteurs bissau-guinéens. D'après une de nos sources, des villageois sénégalais et bissau-guinéens auraient également collaboré pour reconstruire une route de huit kilomètres dans la région.

La deuxième exception est la création d'un réseau naissant liant les journalistes sénégalais et bissau-guinéens. Cette activité a aussi été financée par CRS et son but était d'améliorer la compréhension des journalistes sur la minière dont leurs reportages peuvent affecter un conflit de façon positive ou négative. La première rencontre, qui a eu lieu au printemps 2000, a été considéré par tous les participants comme un succès. Malheureusement, des tensions ont peut-être déjà commencé au sein du réseau concernant des accusations selon lesquelles le gouvernement sénégalais aurait payé des journalistes sénégalais pour que ces derniers adoptent une position pro-gouvernement sur le conflit. Aucune preuve n'a été avancée, mais plusieurs sources interviewées lors de notre étude ont affirmé que les autorités sénégalaises avaient fait pression sur elles et qu'elles avaient censuré leurs articles sur la Casamance.


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

# IV. Études de cas: OSC dans le processus d'apaisement du conflit de la Casamance

## A. Apran (Association pour la Promotion Rurale de l'Arrondissement de Nyassia) [Cas S1]

L'Apran est un membre, en quelque sorte une antenne dérivée, de l'Ajac (Association des Jeunes Agriculteurs de la Casamance), association créée en 1974. Selon son Secrétaire Général, Demba Keita, l'Ajac s'est peu à peu transformée en organisation régionale parapluie recouvrant des associations agricoles locales. Cette évolution de l'Ajac s'explique de la façon suivante: (1) en 1984, la Casamance a été divisée en deux régions, Ziguinchor et Kolda et (2) les structures des représentants locaux se sont affirmées à travers le processus de décentralisation au cours des années 1980. Créée en 1987, l'Apran opère dans un des deux arrondissements du département de Ziguinchor, dans la région du Ziguinchor.

Comme son organisation mère, l'Ajac, l'Apran a pour premier objectif la promotion de l'agriculture dans la région. Au départ, l'Apran cibla les jeunes, mais cela ne l'empêcha pas par la suite de beaucoup travailler avec les femmes. L'Apran a par exemple soutenu des organisations féminines travaillant sur des projets d'horticulture et de jardinage tels que les projets d'extraction d'huile de palmiers et de déshydratation et vente de fruits et légumes. Leur projet le plus récent est un projet de séchage de mangues, projet financé par la Fondation de France, par Le Monde (Allemagne), par le CRS (*Catholic Relief Services*), et par Action de Carême (Suisse)

Selon ses documents internes, l'Apran a 1.100 membres, dont 850 femmes, provenant de 50 villages de l'arrondissement. L'association est dotée d'un Comité Exécutif composé de 5 individus; d'un Conseil d'Administration composé de 65 membres; et d'une Assemblée Générale composée de 115 membres représentant chacun des 50 villages. Les activités de l'Ajac et de l'Apran sont bien connues dans leurs localités. Les villageois ont du reste une bonne impression de l'association.

En 1999, l'Apran décida que, pour atteindre ses objectifs agro-économiques, elle avait besoin de s'impliquer dans la résolution du conflit de la Casamance. Son raisonnement était, en effet, que tant que la paix ne régnerait pas, le développement économique et, spécifiquement, ses activités agricoles, seraient gênés. Nyassia, là où se trouve le centre de l'Apran, est effectivement un des points les plus touchés de la région, avec le plus grand nombre de villages abandonnés à cause des conflits et des mines de terre. L'Apran a commencé par s'impliquer dans la résolution de conflits en finançant une étude faite par trois hommes qui n'étaient pas directement affiliés avec l'Apran dans la région. Les chercheurs en question étaient: Martin Mane, Président Régional de Congad (Conseil des ONG d'Appuis au Développement), Mamadou Moussa Ba, journaliste de Sud-FM, et Noah Cisse, Directeur du Lycée local et dirigeant du parti de gauche nommé And-Jeff. Contrairement rapports établis jusque là, cette étude était sensée se pencher non seulement sur les causes et conséquences du conflit, mais aussi sur ce qui pourrait être fait pour le résoudre.


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

En se basant sur ce rapport, l'Apran décida d'organiser une série de week-ends culturaux, en septembre-octobre 2000, au sein de cinq communautés rurales: Baghagha, Boutoupa-Kamaracound, Enempore, Nyaguss, et Nyassia. L'objectif concret de ces week-ends était de permettre à une population lasse de la guerre de se divertir (socialement), d'une part, et de former une plate-forme de discussion sur le conflit et sur les possibilités de paix. Pour éviter tout incident violent au cours de ces événements, les dirigeants de l'Apran se sont adressés aux officiers des forces armées au camp local de Ziguinchor et aux combattants du MFDC, en leur demandant d'établir un cessez-le-feu pour la durée des événements culturels. Les deux partis acceptèrent et les événements se déroulèrent dans le calme.

Suite à ces contacts pris avec les forces armées et les responsables du MFDC, l'Apran devint de fait un médiateur. Demba Keita déclare qu'il a mené 13 missions dans le maquis entre juillet 2000 et janvier 2001. Un important fonctionnaire du Ministère des Forces Armées a confirmé le rôle de l'Apran. Impressionné par leur travail et par leur neutralité, cette personne dit que, de toutes les organisations investiguées, l'Apran semble la mieux habilitée à œuvrer pour la paix tout simplement parce que ses membres sont motivés par le développement économique plutôt que par des objectifs politiques de partisans. Il a ainsi décidé d'incorporer l'Apran au sein d'un projet du gouvernement sénégalais qui cherche à mettre fin au conflit de la Casamance.

Les relations entre l'Apran et le MFDC (mouvement rebelle) ne sont cependant pas claires, et il est possible qu'elles soient exagérées. Il paraît en effet peu probable qu'une association d'arrondissement telle que l'Apran puisse entretenir des liens efficaces avec les dirigeants d'un mouvement sécessionniste aussi divisé et éparpillé à travers la région. Il se dit, par exemple, que le leader du Front Nord, Sidy Badji, a jusqu'ici refusé de rencontrer les représentants de l'Apran. De plus, les contacts que l'Apran semble avoir avec certains leaders du Front Sud, notamment Salif Sadio, paraissent fort limités. Néanmoins, il est largement reconnu que l'Apran a contribué à la signature d'une série d'accords de paix au début de l'année 2001.

L'implication de l'Apran dans la résolution de conflit ne se limite cependant pas à un rôle de médiation. Grâce à un financement de l'USAID, l'Apran s'est engagée dans plusieurs activités y compris le retour de réfugiés venant principalement de Guinée-Bissau. L'Apran se concentre actuellement sur la reconstruction de villages (maisons, puits, et futurs centres de santé, écoles, et projets de pêche) Toutefois, elle n'est pas impliquée dans des activités d'extraction de mines de terre, activités essentielles si les gens doivent rentrer chez eux et cultiver leurs terres.

Manifestement, l'Apran a su capitaliser sur ses connaissances intimes de la région et sur la confiance qu'elle a su gagner à travers ses différentes activités agricoles et le fait qu'elle soit encore et principalement perçue comme étant une organisation de développement. Elle se sert de ces atouts pour participer de manière efficace à la résolution du conflit. Les dirigeants de l'Apran perçoivent leur implication dans la résolution de conflit comme une étape temporaire qui dévie, par nécessité, de son objectif de promotion agricole dans la région. Le projet des mangues sèches prouve, par exemple, que l'association n'est pas en train de devenir financièrement ou autrement dépendante de son rôle dans le processus de paix.

Entant que OSC, l'Apran est aussi confrontée à un certain nombre de problèmes et de limites dans son rôle de résolution de conflit. Le premier problème, qui est peut-être le plus évident, est


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

lié au fait que ses dirigeants n'ont ni expérience ni formation en matière de négociation pour les conflits. Il fait peu de doute que ce manque de formation rend l'activité de l'Apran risquée dans ce domaine, ce qui pourrait compromettre son efficacité. Les dirigeants de cette OSC pourraient par exemple avoir énormément de mal à s'y retrouver face aux divisions internes du MFDC au sein duquel les alliances et les positions semblent être en flux permanent.

Pour en rester sur ce sujet, le rôle d'une ONG locale dans la résolution de conflit peut être compromis dans un contexte où le mouvement indépendantiste mais aussi la société tout entière se trouvent fracturés. S'il est vrai que l'Apran cherche explicitement à rester neutre et discrète, il n'en reste pas moins que les individus d'une unique région ne peuvent qu'avoir des difficultés à développer et entretenir des liens avec tous les acteurs. Et il n'est pas plus facile de garder une *apparence* neutre. Enfin, il y a toujours le problème de compétition entre les ONG et les OSC qui se font concurrence pour obtenir l'aide des bailleurs de fonds. Cette concurrence est parfois exacerbée par les différences de personnalités entre les dirigeants. Dans le cas de l'Apran et de son rôle dans la résolution de conflits, il y a en plus la possibilité réelle d'une rivalité qui se fonde sur les factions au sein du MFDC et/ou sur les appartenances religieuses et ethniques, ce qui rend encore plus compliqué son important rôle d'acteur neutre.

En ce qui concerne le rôle des bailleurs de fonds, il existe un souci concernant l'agenda des agences de financement, agenda qui pourrait nuire à la promotion des OSC dans la résolution de conflits. Il y a aussi, bien sûr, le souci de dépendance (aide étrangère), bien que ce problème semble être moins sévère pour l'Apran que pour la plupart des autres OSC. Il y a, de plus, le souci de voir les objectifs particuliers des bailleurs de fonds occulter des soucis que les populations locales et les ONG considèrent comme étant plus urgents. A titre d'exemple, certains bailleurs de fonds, dont l'USAID, pourraient choisir de se concentrer sur des activités telles que la reconstruction de villages et, étant donné les financements, ces activités peuvent venir à dominer les programmes des ONG. Ceci pourrait devenir le cas malgré le fait que de telles activités risquent d'être prématurées dans la mesure où le processus de paix n'a pas encore conduit à un cessez-le-feu et encore moins au désarmement des combattants. De l'autre côté, d'autres problèmes que les ONG locales considèrent comme étant plus urgents (il y a, par exemple, le retour des réfugiés et la résolution des litiges fonciers exacerbés par les réformes administratives proposées) pourraient ne pas suffisamment attirer l'attention des bailleurs de fonds tout bonnement parce qu'ils ne figurent pas parmi les priorités de ces derniers. Ceci risque fort de miner les bases locales de soutien aux ONG.

Enfin, certains pourraient se demander dans quelle mesure l'efficacité de l'Apran dépend du leadership de dirigeants tels que Keita et Diedhou. Les capacités de l'Apran pourraient être sérieusement amoindries si, pour une raison ou pour une autre, ces dirigeants décidaient de quitter l'organisation.

## B. Les Femmes et les Pratiques Religieuses et Culturelles Traditionnelles [Cas S2]

Dans les sociétés relativement égalitaires de la Casamance, notamment chez les Jola de la Basse Casamance (Ziguinchor), les femmes ont joué un rôle social et économique important, y compris celui de gardiennes d'objets sacrés (fétiches) dont on dit qu'ils ont différents pouvoirs.


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

Historiquement, la plus connue des prêtresses s'appelait Aline Sitoe Diatta, qui fut à la tête d'un mouvement de résistance contre l'administration coloniale de 1941 à 1943. En effet, Aline Sitoe est une idole culturelle dans cette région où le lycée local de Zig

uinchor porte du reste son nom. Elle représente également un symbole important pour le MFDC qui, entre autres, réclama qu'une enquête sur ce qui lui arriva fût menée et que sa dépouille fût gardée.

Les femmes de la Casamance ont aussi été très visibles dans le conflit avec le gouvernement sénégalais. En 1980, des grèves d'étudiants conduirent au décès d'un étudiant, ce qui encouragea les femmes à organiser une manifestation. Cette manifestation se déroula suite à une réunion de l'UNSANA, une fédération de femmes initiées et de leurs prêtresses, réunion qui eut lieu dans une forêt sacrée située dans les environs de la capitale régionale du Ziguinchor. Vêtues du costume traditionnel de chapeaux de calebasse décorés de perles et « armées » de balais, elles se rendirent au bureau du Gouverneur, à la station de police, et ensuite chez le directeur de l'école. Leur soutien aux étudiants mena le gouvernement sénégalais à réagir à leurs revendications.

Pendant les années 1980, les femmes continuèrent à être particulièrement actives dans leurs manifestations contre le gouvernement sénégalais. Il y eut notamment une manifestation, en 1983, pendant laquelle les femmes défilèrent nues, comme le veut la tradition, à travers les rues du Ziguinchor depuis la forêt sacrée jusqu'au bureau du Gouverneur. Une fois le MFDC formé, les femmes continuèrent à jouer un rôle clé dans le mouvement séparatiste en fournissant des renseignements, de la nourriture, et en transportant les armes et les mines de terre. Jusqu'à récemment, elles ont cependant eu peu ou pas d'influence sur le processus de paix, se cantonnant à des manifestations pour la paix qui n'ont fait que donner de quoi parler aux médias.

En 1993, par exemple, l'association féministe *Yewwu Yewwi*, qui est basée à Dakar, a organisé une manifestation pacifiste de femmes pour initier le Mouvement des Femmes pour la Paix en Casamance (MOFEPAC) Principalement composé de Casamançaises de Dakar, il manquait au MOFEPAC un leadership efficace ainsi qu'un objectif clairement défini. Quand le gouvernement sénégalais interdit le défilé, l'organisation se désagrégea rapidement. Néanmoins, tout au long des années 1990, alors que le conflit s'intensifia, les manifestations en faveur de la paix se multiplièrent. Les femmes prirent part à ces manifestations, non seulement à cause de leur rôle dans la société, mais aussi parce que les femmes se sentirent de plus en plus affectées par un conflit de plus en plus violent et prolongé. Elles étaient non seulement chassées de chez elles (certaines ont même trouvé la mort, bien qu'aucune d'elles n'ait été ciblée par l'un ou l'autre des partis), mais elles étaient également affectées entant que mères, épouses, et sœurs des soldats MFDC et du gouvernement sénégalais.

Malgré leur rôle incontestablement visible dans le mouvement pour la paix, les femmes demeurèrent en marge du processus de paix et elles furent entièrement exclues des négociations lors des accords de paix de Banjul en 1999. A cette occasion, plusieurs organisations et membres de la société civile furent conviés entant qu'observateurs. Le CRSFPC (Comité Régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance), qui fut créé suite au forum Congad de 1998 dont le titre était: « Paix et Développement en Casamance: C'est Possible ! », fut l'une des organisations féminines autorisées à participer. Tenue en mars 1998, cette conférence vit la


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

participation de 150 participants, dont des ONG locales, des entrepreneurs privés, des chefs de syndicats, des élus, des représentants de la jeunesse et, bien entendu, des organisations de femmes. L'objet du forum était d'explorer le possible.

Selon ses propres documents, le CRSFPC n'était pas exactement une nouvelle entité, mais plutôt une extension d'une autre ONG du nom d'Acapes (Association Culturelle d'Aide à la Promotion Educative et Sociale), qui fit ses débuts dans la région en 1977. L'Acapes avait été impliquée dans plusieurs projets de développement tels que la construction d'un centre de santé à Toubacouta. Etant donné l'activisme des femmes et des filles dans les activités de l'Acapes, le groupe décida de former une commission de femmes, qui constitua un groupe d'intérêt en 1985. Dirigé par Fatou Gueye Diallo, professeur d'économie au lycée local qui plus tard devint Secrétaire Général du CRSFPC, ce groupe rassembla quelque 20 groupes féminins de la région.

En 1997, des problèmes liés aux mines de terre incita un groupe de femmes intellectuelles associées à Acapes d'entamer une étude de la situation. Seynabou Male Cisse, qui était fortement impliquée dans les activités de l'Acapes, et qui est maintenant Présidente du CRSFPC, faisait partie de ce groupe. Ces femmes élaborèrent un rapport dans lequel elles insistèrent sur le fait qu'en Casamance, elles (tout comme les hommes, du reste) jouent un rôle culturel important entant que prêtresses, gardiennes d'objets sacrés. Depuis toujours, les femmes ont trouvé des solutions aux diverses crises non seulement en organisant des manifestations en masse, mais aussi à travers des cérémonies dans les forêts sacrées.

La conférence sur la coopération régionale et sur et sur la résolution de conflit qui s'est tenue en Zambie constitue un événement clé pour la formation du CRSFPC. Cette conférence fut sponsorisée par une NGO basée à Banjul et dont le nom est *Centre for Democracy and Human Rights Studies* (Centre d'Etudes sur la Démocratie et les Droits de l'Homme) Cisse était présente à cette conférence, et elle en a tiré d'importante leçons qu'elle a ramenées avec elle. Parmi ces leçons figure celle qui dit que toute personne affectée par un conflit peut contribuer, pierre par pierre, à sa résolution. Cisse, en compagnie d'autres femmes, décida donc de créer une organisation dont le but spécifique était de contribuer au processus de paix. A cet effet, les dirigeantes de la Casamance organisèrent une réunion, en novembre 1999, avec l'assistance de la Fondation Fredrick Ebert (Allemagne) Certains hommes participèrent également, y compris Bertrand Diamacoune, émissaire de son frère, l'Abbé Diamacoune du MFDC. Bertrand raconta comment plusieurs prêtresses avaient joué un rôle primordial à l'origine du MFDC, en 1982. En plus d'accepter les engagements de futurs combattants du MFDC dans la lutte pour l'indépendance de la Casamance, un groupe de prêtresses se présenta avec une poignée de terre (par prêtresse) provenant de la forêt sacrée et se servir de cette terre pour créer des fétiches dans d'autres endroits de la région, endroits où elles prieraient pour la sécurité et le succès du MFDC. Bertrand annonça alors que, pour mettre fin au conflit, les prêtresses devaient libérer ceux qui étaient prisonniers de la forêt sacrée, sans quoi la paix était impossible.

On demanda alors aux hommes de quitter la réunion, et les femmes se mirent à parler des propositions entre elles. Elles décidèrent alors de créer le CRSFC à cet effet particulier. Elles cherchèrent alors à se faire inviter aux négociations de Banjul, et ainsi cinq femmes furent autorisées à participer. Une fois à Banjul, les femmes furent d'abord frustrées car, entant qu'observatrices, elles n'eurent pas le droit de s'exprimer. De plus, après la cérémonie


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

d'ouverture, on les pria de quitter et de ne revenir qu'après conclusion des négociations entre le gouvernement sénégalais et le MFDC. Entre temps, les femmes firent pression sur différents participants aux négociations, dont Alexandre Djiba (porte-parole du MFDC), Pierre Goudiaby Atepec (qui est à la tête d'un groupe d'intellectuels casamançais politiquement influents), et le Président de la Gambie, Yaya Jemme. Les femmes parvinrent à leurs fins et, libres de parler, firent une intervention en faveur de la paix tellement mouvante que plusieurs des personnes présentes versèrent des larmes.

Après la réunion de Banjul, le CRSFPC continua sa mission de promotion du rôle des femmes dans le processus de paix. Cependant, en décembre 2000, des problèmes entre Cisse et un groupe de femmes dirigé par Marguerite Coly Keny firent surface et conduisirent à la création d'une nouvelle association, *Kabonketoor*, en juin 2001.[2] L'ironie est que cette séparation semble se fonder sur les causes fondamentales du conflit de la Casamance, à savoir la marginalisation d'individus à cause de leurs origines géographiques et ethniques.

D'après Keny, Présidente de Kabonketoor, cette association a été créée parce que les femmes non initiées, telles que Seynabou Male Cisse (qui n'est pas une Jola), n'ont pas le droit d'entrer dans la forêt sacrée, c'est à dire là où le rôle des femmes dans le processus de paix est abrité. De plus, ajoute Keny, la présence de femmes non-Jola requiert le processus encombrant de traduction lorsqu'il faut communiquer avec les prêtresses. Keny ajoute enfin que Cisse a tendance à trop parler aux médias des rituels que les femmes observent alors que ces rituels exigent une stricte confidentialité.

Pour sa part, Cisse pense que cette séparation est due au fait qu'une ONG allemande, WFD, lui a proposé de la payer pour devenir coordinatrice à plein temps des activités du CRSFPC, ce qui n'aurait pas plu à Keny. Cisse dit également que, lorsque qu'elle a essayé d'organiser une rencontre avec l'Alliance Française en mars dernier, Keny aurait raconté aux prêtresses que Cisse avait fait exprès d'organiser la réunion en face du camp militaire de Ziguinchor parce qu'elle avait l'intention de les faire tuer. Enfin, Cisse déclare qu'on l'a accusée à tort et à travers d'essayer de faire entrer des étrangers dans la forêt dans le but de filmer les cérémonies et de s'emparer de leurs secrets. Pour ce qui est du fait qu'elle n'est pas Jola, Cisse signale que la femme chargée de ce projet du CRSFPC, Marie Claire Diatta, est une Jola initiée.

Cisse remarque également que le premier groupe à incorporer le rôle culturel des femmes dans le processus de paix était une association inter-ethnique. En 1994, un des efforts les plus originaux d'implication des femmes dans le processus de paix avait été initié par Saliou Sambou, gouverneur Jola travaillant dans la région Serere du Fatick. Ce gouverneur organisa un « Festival d'Origines » auquel participèrent des femmes Jola de la Basse Casamance (région du Ziguinchor) ainsi que des femmes Serere de Sine (région de Fatick) A partir de cette rencontre l'Association Culturelle Aguene et Diambogne (Acad) fut formée en 1995. Ce nom provient du mythe des sœurs jumelles Jola et Serere qui venaient d'Egypte mais qui, comme l'entend la légende, furent séparées lors de leur installation au Sénégal. L'Acad ne fut pas particulièrement

[2] En Jola, *Kabonketoor* signifie « se pardonner » Légalement, et contrairement au CRSFP, ce groupe n'est pas une ONG mais plutôt un groupe d'intérêt économique (GIE) habilité par la loi à générer des revenus à travers ses activités.


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

active après le festival mais, en 1997, un leader spirituel de Fatick, *Sheikh* Pape Samba Ndiaye, eut une série de visions. Ces visions le conduirent à travailler avec le leader de l'Acad, Saliou Sambou, pour localiser et dé-activer les « fétiches » qui avaient été placés en 1982, suite à la cérémonie d'introduction du MFDC. Une fois le premier objet localisé, en juillet 2001, sept hommes et femmes Jola, dont une prêtresse et les dirigeants de Kabonketoor et Grapac, se rendirent à Fatick au mois d'août de cette année, pour rendre grâce et prier pour que les autres sites sacrés soient découverts.

Ce qu'il y a de remarquable dans cette histoire, c'est que, malgré le fait que les non-Jola, tout particulièrement les agents de développement formés en Occident, ne partagent pas les croyances Jola sur les pouvoirs mystiques des fétiches, ils ont tout de même su reconnaître l'important rôle socio-religieux que de telles croyances ont joué dans ce conflit. Ils reconnaissent ainsi que ces croyances ont le potentiel de jouer un rôle crucial pour renverser ou promouvoir la paix dans la région. L'USAID et CRS ont tous deux décidé de financer ces individus pour persévérer dans cette voie dans le cadre du processus de paix. Le renversement de situation que ceci pourrait représenter était manifeste lors de la dernière manifestation pacifiste organisée par des femmes: non seulement elles ont fait appel à la paix, mais elles ont en plus demandé au MFDC de poser les armes tout en invitant tous les combattants à se rapprocher de la table des négociations.


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

## V. Conclusions et Recommandations

Quelques leçons sont à tirer de cette étude. Il faut faire très attention si l'on veut que les OSC jouent un rôle constructif dans une dispute telle que la Casamance.

Il est évident que les financements étrangers ne suffisent pas au renforcement du rôle des OSC. Leur personnel doit bénéficier de formations adéquates pour parfaire leur rôle dans le processus de paix. Avant de financer les OSC dans ce domaine, il faut tout d'abord que les bailleurs de fonds et les OSC elles-mêmes prennent connaissance des dimensions socio-culturelles du conflit et la place que les organisations peuvent occuper dans ce contexte particulier. Etant donné que ce contexte bouge rapidement, ces facteurs doivent être fréquemment révisés et ré-évalués. Par ailleurs, les bailleurs de fonds doivent faire attention de ne pas placer tous leurs œufs dans un seul panier. Afin d'incorporer le plus de groupes socio-culturels possibles, les bailleurs de fonds devraient financer une variété d'organisations. Même si les organisations se présentent comme protégées des divisions sociales, c'est exactement ce qu'elles pourraient faire de fait ou telle pourrait être la perception de tout un chacun. Il faudrait aussi réserver les financements aux organisations dont le fonctionnement de la capacité institutionnelle ne dépend pas d'un unique individu ou d'un groupuscule de dirigeants.

Il faut que les bailleurs de fonds accordent aux organisations qu'elles financent une grande liberté de définir leurs propres plans pour qu'elles contribuent au processus de paix. En même temps, il faut faire attention de ne pas financer plusieurs OSC qui travaillent dans des domaines similaires qui empiètent les uns sur les autres de la résolution de conflits, ce au détriment d'autres domaines tout aussi capitaux. Ceci se produit souvent parce que les idées que les bailleurs de fonds se font sont peut-être trop limitées. Le soutien aux prêtresses et aux femmes qui les entourent représente un succès qui n'aurait probablement pas été considéré si la seule perspective adoptée avait été celle des programmes typiques.

Enfin, l'étude des OSC qui ont réussi dans leurs missions révèle, dans ce cas particulier, que, une fois de plus, les OSC ouest-africaines donnent le meilleur d'elles-mêmes lorsqu'elles se donnent une mission (agenda) civique, d'une part, et qu'elles jouent un rôle de développement économique ou alors quand leurs actions génèrent des revenus pour leurs membres et, éventuellement, pour une communauté plus élargie, d'autre part. Non seulement ceci les implante plus fermement par rapport aux besoins de survie des communautés, mais cela leur permet aussi de maintenir leurs efforts dans le processus de paix. Elles se trouvent ainsi avec un ensemble de motivations et sources de revenus alternatifs, ce qui les protège d'une dépendance excessive par rapport au processus de paix et à sa prolongation comme moyens de survie de ces organisations.


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

## Bibliographie


Economist Intelligence Unit, *Quarterly Report* (July 13, 2001)

Beck, Linda J. *Patrimonial Democrats in a Culturally Plural Society: Democratization and Political Accommodation in the Patronage Politics of Senegal* (Madison: Ph.D. dissertation in political science, 1996)

"Senegalese Patronage Politics and Decentralization: The Origins of the Casamance Secessionist Movement," MacArthur Working Paper Series (Madison: University of Wisconsin-Madison)

Cisse, Seynabou Male. "Femmes et Guerre en Casamance," *Bulletin of the Association of Concerned Africa Scholars* (Spring/Summer 1999) no. 55/56.

Diamacoune Senghor, Augustin. *Casamance-Pays du Refus: Réponse à Monsieur Jacques Charpy* (Ziguinchor, 1995)

Faye, Ousseynou. "La crise casmançais et les relations du Sénégal avec la Gambie et la Guinée-Bissau," in *Le Sénégal et ses voisins* edited by Momar Coumba Diop (Dakar: Société-Espaces-Temps) 1994.

Hesseling, Gerti . "La terre, à qui est-elle? Les pratiques foncières en Basse-Casamance," in F.G. Barbier-," in F.G. Barbier-Wiesser (ed.) *Comprendre la Casamance*. (Paris: Karthala, 1994)

Lambert, Michael C. "Violence and the War of Words: Ethnicity v. Nationalism in the Casamance," *Africa*, 68, 4 (1998)

Marut, Jean-Claude. "Sénégal: Les évolutions politiques en Casamance," *Afrique Politique* (1994), "Solution militare en Casamance," *Politique Africaine* 58 (1995)

Naldi, Gino. *The Organization of African Unity* (London: Mansell Publishing Ltd, 1989)

Roche, Christian. *Histoire de la Casamance* (Dakar: Karthala, 1976)

Young, Crawford. "Self-Determination and the African State System," in Francis M. Deng and I. William Zartman, eds., *Conflict Resolution in Africa* (Washington: Brookings Institution, 1991)




*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

# ANNEXES

# Annexe 1 Conflict Study Methodology

# West Africa Regional Conflict Prevention and Peace Building Case Study Methodology

*Guide to Conducting the Studies*

*August 21, 2001*

*ARD, Inc.*
*Under the*
*BASIS-West Africa Conflict Task Order*
*USAID/Africa Bureau*


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

***Introduction and Overview***

Conflict Prevention and Peace Building Case Studies in this Task Order are designed to further a number of different goals. First, they provide examples of how civil society associations (broadly defined) have attempted to become involved in a variety of conflict amelioration processes in specific settings. Second, they are focused on a particular subregional conflict and in so doing they provide additional perspective and analysis on that particular conflict, principally as a way of understanding the context in which CSOs have attempted to function as peacemakers. Third, they extend our work of assessing the capacities of CSOs to undertake this work in the West Africa region, and help us understand both their strengths and limitations to do so. Finally, in the process of conducting these case studies, we hope to learn more about the relationships of CSOs to subregional and regional institutions that are involved in trying to resolve conflicts and maintain order, such as the CILSS and ECOWAS.

The underlying assumption of this study is that a number of factors matter in how effective civil society actors are likely to be in playing a role in conflict mitigation. We hypothesize that these factors are:

- The overall political environment for civil society actor, and especially the relationship between national governments, regional institutions and civil society;
- The capacity of civil society associations in terms of their own organization, training and skills;
- The phase of the conflict in which they are trying to have an impact (see presentation by Terrance Lyons).

Data for these studies will come from a number of sources. Of course we will synthesize what material is already available on the board outline of the conflict and on the role of civil society organizations in it. For the most part, however, our data will come from interviews conducted in the countries involved in the conflict. For our two case studies these countries are:

- Casamance dispute — Senegal, Gambia and Guinea Bissau
- Mano River rebellion — Liberia, Sierra Leone, and Guinea (Conakry)

Many of our interviews will be conducted with actors in civil society themselves. Others will complement these and will involve members of the national media, members of national governments, political party leaders, and other informed persons.

The product of these interviews and other data sources will be a unified report that will combine our analysis of the several countries. The report will consist of the following elements:

- An analysis of the key political stability issues in the subregion;


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

- An understanding of the principle actors involved in tensions, disputes and conflicts, including those working to prevent or reduce these conflicts. These will include local governments, national governments, international and regional organizations, and civil society actors including as relevant civil associations, farmer associations, professional associations, media associations, human rights associations, women's associations, and business networks;
- An understanding of the relationship between and among these actors with regard to efforts to deal with the conflict; and
- The identification of particular issues involving the capacity and limitations of actors, and particularly civil society actors to communicate and form networks to strengthen their joint abilities to play constructive roles in dealing with the conflict lessons learned in this case.

In addition to the overall synthesis report, research in the individual countries should enable us to produce a number of mini-cases of particular efforts on the part of CSOs to become involved in conflict prevention and peace-building activities. These cases will illustrate the issues of capacity, policy environment, and phase of conflict in the likelihood of success or failure, and will permit a more focused and concrete discussion of the improvement that may be made to strengthen the process.

I. Below is a set of questions to guide team leaders and members in conducting the various kinds of interviews. They are not intended to be definitive, but they should help in structuring the kind of information that we hope to receive.

A. Policy Environmental Issues for CSOs [to be ascertained through key interviewed and in interviews with a limited number of CSO leaders]

The overall issue we are examining here is the degree to which a CSO can be a participant in the formation and implementation of policies within a given society.

1. Does the constitution or fundamental law authorize or guarantee freedom of association, assembly and expression? How has this been treated in operational law and in the practice of the governmental authorities?
2. How easy is it for CSOs to be legally registered, or to operate in a legal condition? What problems do they usually encounter?
3. Is there a multiplicity of laws governing the operation of different kinds of associations? Are there a number of different government ministries involved?
4. How easy is it in law and in reality to suppress a legally registered or recognized association?
5. Is it possible for CSOs to generate revenues from their own activities?
6. What is the image of CSOs that is portrayed in the national media (print and electronic)?


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

7. What is the perspective of CSOs on the willingness of government to include them in its functions in general (for example to include them on commissions or in legislative hearings?

B. Organizational Characteristics

1. Autonomy
   a. How was the association formed (voluntary or government induced)
   b. In the past or at present does the government name officials of the CSO?
   c. In the past or at present does the government provide financial support or other forms of logistical support to the CSO?
2. Legal Status
   a. Is the CSO currently legally recognized?
3. Internal Governance Issues
   a. Does the CSO have a Board of Directors
   b. Regular meetings of its Board?
c. Does it have members?
d. Do its members paid dues or an inscription fee?
e. Are there annual meetings of the membership?
f. Are the CSOs officers elected by its members or its Board?
g. Have they ever changed?
h. Are women included in the Board?
4. Capacity Issues
   a. Does this CSO have a separate bank account?
   b. Is this account audited by some independent source?
   c. Does the CSO have a staff (paid or voluntary)?
   d. Does it have an office
   e. A telephone/ fax
   f. Internet connectivity?
   g. Has the CSO received financial support from public institutions
   h. From its own government
   i. From international donors such as the UNDP, World Bank, European Community
   j. From bilateral donors, such as USAID, CIDA, the NORDICS
   k. From private donors, such as foundations and institutes, and church groups

C. Conflict Prevention and Peace building Activities

1. Actions


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

   a. Has the CSO undertaken any mobilization campaigns or lobbying efforts in general?
      i. which?
      ii. how often?
      iii. with what results?
2. Has the CSO undertaken any actions specifically to try to deal with a conflict or with its consequences?
   a. Which?
   b. At what level — local, national, beyond the separate nation — subregional?
   c. How often?
   d. What results?
3. What training have leaders or members of this CSO had in terms of
   a. Analysis of conflict?
   b. Negotiation?
   c. Mediation?
4. Do the leaders of this CSO want to become more heavily involved in working on issues of conflict?
   a. What kinds of conflict?
   b. At what level?

II. Additional Questions to Pose of CSO Leaders on the Particular Subregional Conflict

1. What is the perspective of your association on the problem of insecurity in the sub-region? For example on the issues of insecurity of frontier areas, of refugee issues, or of civil war?
2. What is (are) the principal cause(s) of these problems in the view of the leaders of this group?
3. What solutions do the leaders of this group think are possible to improve the situation?
4. Is this group interested in being involved in these possible solutions?
5. Has this group already tried to become involved in these solutions?
6. With what results?
7. What are the successes that the CSO has had in trying to reduce conflict?
8. What are the capacities of this CSO in the view of its leaders that have contributed to its having these successes?
9. What are the limitations or weaknesses of this group in the view of its leaders to work in this area?
10. What kinds of support does this CSO want in order to be more effective in this area?
11. Are there any specific needs in the area of
    a. relations with the media?
    b. communications with other associations at the national level?
    c. communication with other associations in the subregion or region?


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

III. Interviews with Other Actors –A Few Suggestions

A. Donors
   1. What programs do they have in conflict prevention and peace building?
   2. Who are their partners?
   3. What is their perspective on the specific conflict?
   4. What role do they see for civil society in the improvement of this conflict situation?
   5. What relationships do they have with regional and sub-regional actors working on these conflict issues?

B. Media, Parties, Unions
   1. What is their perspective on the evolution of this conflict?
   2. What role do they think civil society actors have played in this conflict?
   3. What role do they think civil society actors could play?
   4. What do they think are the limitations of civil society actors playing a larger role?
   5. What role has the media (parties, unions) played in this conflict?
   6. Can it play a larger role?
   7. What does the media (parties, unions) need to do so?
   8. Do media outlets (parties, unions) have relationships with others in the subregion and region that could be helpful in their playing a larger role in conflict issues?


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

## Annexe 2 Liste des personnes/organisations contactées

| ORGANIZATION | CONTACT |
|---|---|
| ***The Gambia*** | |
| ***Action Aid*** | Omar Badji<br>392 244, 004<br>392 425 (fax) |
| ***Agency for the Development of Women and Children (ADWAC)*** | Masamba Joof<br>Coordinator<br>PO 828 Banjul<br>720 106<br>Omar Fatty /Accountant |
| ***African Center for Democracy and Human Rights Studies*** | Bernadette Cole<br>462 342<br>392 517 (home)<br>bernadettecole@<br>yahoo.com.<br>Hannah Forster, Executive Director 46 23 42. |
| ***Anglican Mission Development Ministries (AMDM)*** | Rt. Rev. S Tilewa Johnson<br>227 405<br>225 966<br>229 495 (fax)<br>Mr. Tunde Taylor-Thomas 22 24 32 (office)<br>49 56 37 (residence) |
| ***Christian Children's Fund*** | Ousmane Cham<br>392 693<br>391 450<br>370 624 (fax)<br>Michelle Joof Johnson<br>Office Assistant |
| ***Concern Universal*** | John Stewart<br>494 473<br>PO 2164<br>Serrekunda |
| ***Catholic Relief Services (CRS)*** | Celeste Staley – Head of Programming;<br>Simon Cole, Head Management;<br>Barkesu Coker, Project Officer;<br>Tayib Thomas, Project Manager.<br>227 120/224 652 |
| ***Economic Community of West African States (ECOWAS)*** | Marina Parade |
| ***World Food Program/UNDP*** | Mr. Dalal<br>Resident Representative<br>49 50 74<br>49 57 60<br>70 UNDP<br>Kofi Annan Street<br>Cape Point, Bakau, |
| ***Gambian Food and Nutrition Association (GAFNA)*** | Albert Cox (vacation), 390 433, 390 434, 390 435 (fax)<br>Executive Director<br>Ali Sey and Landing Jibba<br>Camp Managers<br>Mr. Gaye (follow-up)<br>Accountant |


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

| ORGANIZATION | CONTACT |
|---|---|
| ***International Society for Human Rights*** | Sheikh E.T. Lewis<br>PMB 457<br>Serrekunda<br>395 039<br>37 898 (fax)<br>amblewisset@hotmail.com |
| ***Red Cross*** | Andrew Jarju<br>392 405<br>393 179 |
| ***SUD journalist*** | Mamadou Moussa Ba<br>22 23 59<br>22 23 94 (fax) |
| ***Tango*** | Fatou Faye, dir<br>PMB 392 Serrekunda<br>220 390 525<br>226 300 fax<br>tango@ganet.gm |
| **UNHCR** | Etta Baldeh Jassey |
| ***Gambian National Army*** | Col. Baboucar Jatta, Armed Forces Chief of Staff;<br>Lt. Col. Lawrence Jarra,<br>Commander Gambia National Guard<br>Marina Parade Army Headquarters<br>Tel (200) 22 52 00 |
| ***Media*** | |
| ***The Daily Observer*** | Mr. Bubacarr Baldeh, Director<br>Mr. Amadou Samba, Proprietor<br>Mr. Andrew Dacosta, Manager<br>49 66 08;<br>49 68 77; 78<br>Fax 49 68 78 |
| ***Government*** | |
| ***The Presidency*** | Anthony Taylor |
| ***VP*** | Isatou Njie-Saidy.<br>Office Coordinating the National Security Council |
| ***Foreign Affairs*** | Ansumana Ceesay<br>Acting Deputy Permanent Secretary<br>20-17-22 |
| ***Interior*** | Ousmane Badji,<br>Secretary of State<br>Mam Njie,<br>Permanent Secretary<br>Sako Drammeh,<br>Assistant Superintendent, Dept. of Immigration<br>Tel: 22 87 10; 22 87 11; 22 83 77; |
| ***Agriculture*** | Mamadi Ceesay<br>228 402 |
| ***Conacilss*** | Nancy Niang<br>372 549<br>392 713 |
| **Mouvement des Forces Démocratique de la Casamance (MFDC)** | Alexander Djiba<br>Spokesman of MFDC and ranking official in Gambia<br>Aluar1@yahoo.com |


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

| ORGANIZATION | CONTACT |
|---|---|
| **Senegal** | |
| **Association des Sereres et des Diolas, Association culturelle Aguene-Diamone (ACAD)** | Aba Diatta, President<br>1st Deputy Mayor of Zig<br>637 48 17<br>Cheikh Pape Samba Ndiaye<br>Serère Clairvoyant<br>Banna Dieme<br>Jola Fetisher |
| **Association pour le développement de Nyassia (ADAN)** | |
| **AGADA** | Martin Mane<br>991 31 79 |
| **Association des jeunes agriculteurs Senegalais/Association pour la promotion de l'arrondissement de Nyasia (AJAC/APRAN)** | Demb Keita<br>BP 069 Zig<br>991 1415 (apran)<br>991 3305 (dom)<br>634 8925<br>gieapran@telecomplus.sn<br>dembakeita@yahoo.fr |
| **Association Nationale pour l'Alphabetisation et la Formation des Adultes (ANAFA)** | Djibril Gueye<br>825-4850<br>bp 10358<br>Dakar liberte<br>anafa@metissacana.sn |
| ***Appropriate Technology International*** | |
| **Association Nationale des Imams** | |
| **CARITAS** | Louis Georges Biagui, Head of Development Sector<br>Henri Coulibaly, Head of Human Aid sector<br>991 10 54 |
| ***Church World Services*** | Lowel Fuglie (vacation)<br>PT E<br>BP 5338<br>Dakar Fann<br>864-1204,<br>fax 864-411<br>Rene Sow (program assistant)<br>rsow@sentoo.sn |
| ***Platforme des organisation paysannes du sahel (CILSS)***<br><br>***Conseil National de concertation de cooperatives ruraux (CNCR)*** | El Hadj Malick Sow<br>Pres de Federation CNCR<br>825 56 65<br><br>Lamine Sonkho<br>(Conseiller Tech)<br>Mamadou Cissokho<br>(former head of CNCR) |
| **Collectif des Cadres Casamancais** | Pierre Goudiaby Atepa<br>825 24 24<br>865 11 11<br>atepa@atepa.com |


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

| ORGANIZATION | CONTACT |
|---|---|
| **Commission de mediation et paix** | |
| **Conseil des ONG d'Appui au Développement (CONGAD)**<br>Including:<br><br>**Program SUD (Solidarité-Urgence-Développement)** | Helene Rama Niang<br>Executive Director<br>BP 4109<br>Dakar<br>824-41-16<br>824 44 13 FAX<br>Sicap Amite 2, 3089 Bis<br>congad@telecomplus.sn<br><br>Abdul Aziz Sall, archives<br>825-65-73<br><br>Samba Barry<br>Head Programme Sud in Zig<br>991-40 95<br>655-93 24<br>sambabarry@ifrance.com<br>progsud@sudinfo.sn |
| ***Catholic Relief Services (CRS)*** | Dakar:<br>Vewonyi Ajvan<br>Mbalo Ndiaye (823-6621)<br><br>Zig:<br>Ameth Diouf<br>Deputy Chief of Project<br>Francois Sagna,<br>Project Assistant 991-4018 |
| **Comité Régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance (CRSFPC)** | Seynabou Male Cisse<br>President<br>991 20 84<br>991 6 27 |
| ***DYNA ENTERPRISE*** | |
| ***European Union (EU)*** | Andrea Nicolaj<br>(vacation) |
| ***Friedrich Ebert*** | Mme Sow<br>Head Civil Society Program<br>823 0150 |
| **Groupe de Réflexion et d'Action pour la Paix en Casamance (GRAPAC)** | Aba Diatta, 1st Vice President<br>Deputy Mayor of Zig<br>637 48 17<br>Mme Keny, Treasurer<br>Martin Mane, founding member |
| **Group pour la recherche et dévelopment rural (GRDR)** | Lamine Ba<br>825 86 12<br>825 86 13 fax<br>Amite III, Villa 4459<br>BP 5001 Dakar<br>GRDRZIG@SENTOO.sn<br>Joachim Diene (not present)<br>Abdou Mane<br>991 27 82 or 89 |


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

| ORGANIZATION | CONTACT |
|---|---|
| ***Handicap International*** | Benedicte Hossenlopp,<br>Chef du Projet for prevention of accidents (Zig)<br>Doudou Fall,<br>Asst Chef du Projet<br>Rue 335, Quartier Boucotte<br>BP 936 Ziguinchor<br>991-34 49<br>hanizig@telecomplus.sn<br><br>Dakar Office:<br>Rue 6, Villa 224<br>BP 15331 Dakar-Fann<br>825-35 67<br>825 72 77 (fax)<br>hanicap@telecomplus.sn |
| **Institut de recherche pour le développement**<br>(formerly Orstom) | Cheikh Gueye<br>www.orstom.sn<br>info@ird.sn |
| ***Kabonketoor***<br>("to forgive oneself" in Jola) | Marguerite Coly Kény,<br>President<br>Cite Biagui #10<br>991 15 51 |
| **Kagamen: Association pour la promotion de la mère et de l'enfant** | |
| **MALAO**<br>824-0933<br>824-0933<br>fax 825-5654<br>aagboton@telecomplus.sn<br>cagbojohn@sentoo.sn | Raphael Lambal<br>Christian Agboton-Johnson<br>BP 5142<br>Fann-Hock |
| **Mouvement des femmes pour la paix (MOFEPAC)** | |
| **Observatoire de conflit du Sénégal** | |
| **Organisation nationale de droits des hommes (ONDH)** | |
| ***Open Society*** | Kim Brice [on vacation]<br>Karim Traore<br>N. 1 rue wagone Diouf<br>(plateau – ave faidherbe)<br>1st etage a droite<br>823-0983<br>osiwa-dakar@osiwa.org |
| ***Oxfam America*** | Jane Sparrow Niang<br>Regional Director<br>BP 7200 Dakar<br>824 29 52<br>824 29 55 (FAX)<br>JsparrowNiang@<br>Oxfamamerica.org<br>Oxfam-us@enda.sn<br><br>Rosalie? (conflict resolution)<br>824-2452, 26 |


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

| ORGANIZATION | CONTACT |
|---|---|
| ***Oxfam Great Britain*** | Sidy Diawara<br>865 13 00 |
| **Programme d'Action (PACT)** | ? Barry |
| **Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO)** | Alioune Tine<br>824 60 56<br>824 60 52fax<br>BP 15246<br>Dakar Fann<br><br>Malime Mbow<br>Adj to sec exec<br>632-4787<br>Sadik Niasse<br>633-8713<br>Omou Calsoume<br>(femme et famille)<br>633-4828, 825 4417<br>Abdoulaye Seck (documts)<br>658 3979<br><br>Benedict Lambal<br>Emile Dieme<br>991 34 64<br>991 34 64 fax<br>BP 919 Zig |
| ***Red Cross*** | Jerome Dasylva<br>Zig Regional President |
| **Resseau des femmes africaines ministeriales et parliamentaires** | Adja Rokhaya Seye Samake (PDS Louga deputy)<br>967-1162, 643-6396 |
| **Synergies Africa** | Hassan Ba |
| **TOSTAN** | Molly Melching<br>Sara Rassmassman Tall<br>(USAID funder of Tostan)<br>x 530 |
| **UNIFEM** | Yacine Fall, dir<br>823 52 07<br>Seynabou Gueye Tall,<br>programme officer<br>823-5207<br>unifsen@telecomp-plus.sn<br>19 Rue Parchappe, BP 154<br>Dakar |
| ***World Education*** | Dan and Nancy Devine<br>550 7418 |
| ***World Vision*** | Tory Ulson<br>Pt E (// rue A to south)<br>868 1717 |
| **GOS** | |
| ***Presidency*** | Cherif Seye,<br>Communications<br>849 7680 |


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*

| ORGANIZATION | CONTACT |
|---|---|
| ***Interior*** | Khalifa Gueye<br>Direction des collectives locales, 821 0394<br>Rue Felix For |
| ***Military*** | Mamadou Diatta<br>Chef de cabinet de la ministere de la force armees<br>642 60 26<br>Colonel Ndao of gendarmes,<br>President of the commission de moritoire d'armes légéres.<br>Officers from Ziguinchor |
| **And-Jëff** | Landing Savane<br>644-1872<br>Noah Cisse<br>Principal of Zig Lycee |
| ***Local Government*** | Governor Sarr (pre-PDS)<br>Aba Diatta (adj mayor) |
| **Mouvement des Forces Démocratique de la Casamance (MFDC)** | Abbé Diamacoune |
| ***JOURNALISTS:*** | |
| **Sud** | Demba Ndiaye<br>640 58 96<br>El Hadj Guisse<br>823-1777<br>Ibrahima Gassima |
| ***West African Journalists Association (WAJA)*** | Alpha Abdallah Sall<br>822-36-25<br>fax 822-17-61<br>waja@africaonline.com.gh |


*Use or disclosure of data contained on this sheet is subject to the restriction on the title page of this report.*